

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



Vol. 8 No 4

HUNTINGDON, QUE., JEUDI, LE 10 JUIN, 1943

Imprimé à Huntingdon, Qué.

La taxation des machineries, accessoires n'est pas justifiée

Les chefs d'industrie dans les comtés de Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon demandent aux autorités provinciales d'étudier sérieusement l'amendement proposé à la loi des cités et villes en ce qui concerne l'imposition d'une nouvelle taxe sur les machineries et accessoires

Le gouvernement provincial devait procéder à la deuxième lecture, mardi dernier, de la loi concernant l'amendement proposé à la loi des cités et villes qui a pour but de "rendre taxables toutes les machineries et accessoires servant à leur exploitation". L'hon. Maurice Duplessis s'est levé au cours de la réunion de l'Assemblée Législative, mardi, pour déclarer qu'il était tout à fait opposé à cet amendement parce que si "nous agissons de cette façon il est impossible de sauvegarder les principes de l'économie dans la province de Québec". L'hon. Godbout répondit aussitôt que la deuxième lecture de cet amendement ne prendrait pas place immédiatement.

On nous apprenait en fin de semaine que plusieurs chefs d'industrie dans le district de Beauharnois et tout particulièrement dans les villes de Valleyfield, Beauharnois et Huntingdon, les trois principaux centres industriels de notre région, avaient fait parvenir des plaintes aux autorités provinciales et à l'hon. Oscar Drouin, ministre des affaires municipales, déclarant que:

1—Tout facteur qui peut contribuer à augmenter les frais de production (et toute augmentation dans les taxes industrielles tombe certainement dans cette catégorie) ne doit pas être encouragé en ces

temps-ci alors que l'industrie a tant de responsabilités financières et qu'elle est aussi sujette au plafonnement des prix dans la vente de ses commodités;

2—L'amendement suggéré de l'Acte constituerait un départ radical du principe de taxation d'immeubles. Il est un principe bien connu et établi depuis longtemps que les taxes sur les propriétés doivent être exigibles seulement contre les immeubles;

3—Un changement tel que préconisé serait en contradiction de l'"Agrément des taxes fédérales-provinciales";

4—En plus de la grande compétition qui existe entre notre province et les autres, tout particulièrement la province d'Ontario, en ce qui concerne les industries qui y sont actuellement établies, il est très important de prendre note de l'établissement de nouvelles industries. L'amendement qui est présentement sous considération à Québec serait certainement nuisible aux industries déjà établies dans la province de Québec, et contribuerait à décourager l'établissement de nouvelles industries;

5—Depuis quelque temps le gouvernement fédéral a considéré qu'il était prudent de fournir une garantie de tarifs

(Suite à la page 8)

L'UNITE SANITAIRE



Dr J.-ARMAND PATENAUDE, médecin-hygiéniste, qui vient d'annoncer l'établissement de l'Unité Sanitaire dans le comté de Beauharnois. Dr Patenaude sera le médecin-hygiéniste pour les comtés de Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon. (Lire page 3).

Classement des équipes

Noms des clubs	P.J.	P.G.	P.P.	M.
Moose	3	3	0	1000
x Huntingdon	2	2	0	1000
x Hôtel Mallette	1	0	0	1000
Camp Valleyfield	3	1	2	.333
D.I.L.	2	0	2	.000
Garde Champlain	3	0	3	.000

x Ceci indique qu'une partie a été jouée entre ces deux équipes dont le résultat a été nul. Cette partie sera reprise à la fin de la saison si nécessaire pour le classement des parties de détail.

M. L. Bayard réélu Grand Chevalier

Du conseil 1180 des Chevaliers de Colomb à Valleyfield, hier soir — Autres réélus

Hier soir eut lieu au Conseil 1180 des Chevaliers de Colomb de Valleyfield les élections des membres du conseil de régie. M. Lorenzo Bayard a été réélu Grand Chevalier pour un autre terme. Ont aussi été réélus: M. Rosario Rousseau, député Grand Chevalier; MM. Pharand, chancelier; M. Arthur Brault, secrétaire archiviste; M. Trefflé Brossolt, trésorier; Me Albert Leblanc, avocat; M. Joseph Dégré, cérémoniaire; M. Médard Demers, sentinelle intérieure; M. Roméo Peaupré, syndic; M. Ronaldo Parent remplace M. Raymond Page au poste de 3^e syndic.

(Suite à la page 8)

Activités nombreuses au congrès régional des C. de Commerce

Il sera tenu dans notre ville le 20 juin prochain — Les comités sont déjà formés et sont à l'œuvre pour que tout soit à la date prévue

DEUX CONFERENCIERS INVITES

Tout est pratiquement à point pour que les Chambres de Commerce Sénior et Junior reçoivent dignement les représentants des autres localités de la région de Montréal, le dimanche 20 juin prochain, à l'occasion du congrès régional annuel.

Les grande lignes du programme sont tracées et les comités sont déjà à l'œuvre afin que rien ne cloche pour la date prévue.

Ce comité d'organisation est composé de membres des deux chambres qui travaillent la main dans la main aux préparations.

Il est ainsi formé:

Président honoraire: Son Honneur le Maire Louis VI Major.

Vice-Présidents honoraires: Le Lieutenant colonel J. E. Lévesque; M. Maxime Raymond, député fédéral; M. Delpha Sauvé, député provincial; Mre Gontran Saintonge, C.R.; M. Paul Chatel.

Présidents-actifs: MM. Jos. Primeau et Almé Laurion.

Vice-président: M. Josaphat Duhaime.

Secrétaires et lettres de créances: MM. Médard Leduc, N.P.; Lucien (Suite à la page 2)

La traverse de Coteau rouvrirait ses services le 18 juin prochain

De bonne nouvelles pour les habitués de la traversée — Plus la peine de passer par le pont Mercier — Une lettre intéressante du contrôleur des camions

Une dernière nouvelle du contrôleur de la ville, M. Raphaël Bélanger, apprenait aux membres du conseil que le quai de Valleyfield qui servait à la traverse de Valleyfield-Côteau, serait réparé aux frais de la compagnie pour le 18 juin prochain, et que le service de traverse recommencerait vers cette date.

Cette nouvelle sourira aux nombreux intéressés pour qui le problème de voyage de Valleyfield à Côteau et vice-versa devenait des plus épineux. En regard des pétitions réitérées du conseil de ville auprès des autorités provinciales pour obtenir la construction d'un pont entre Côteau et Valleyfield, des lettres ont été reçues de ces autorités, assurant qu'elles considéraient en bonne part des pétitions et qu'elles y verraient sous peu. Une lettre plus précise du contrôleur des camions avertit cependant les marchands que la difficulté des communications entre Valleyfield et Côteau affecte particulièrement, qu'ils pourront jouir de privilèges pour voyager par le pont Mercier s'il le faut.

Nous reproduisons cette lettre ci-dessous afin que les marchands qui voudront en profiter en tirent le profit qu'ils désireront.

COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE CONTROLE DES CAMIONS (Pour Québec) 300, St-Sacrement, Montréal, le 3 juin 1943.

Cité de Valleyfield, Valleyfield, P.Q. Attention monsieur Chs. Codebecq, Greffier de la cité.

Cher monsieur, Nous accusons réception de votre lettre contenant les résolutions du Conseil de votre cité.

Nous désirons vous aviser qu'en vue de la discontinuation du service de traversier, nous sommes prêts à considérer toute demande de permis faite par des marchands de chez-vous qui désireraient aller à Côteau par le pont Mercier. Ces gens peuvent obtenir les formules nécessaires en s'adressant à notre représentant local, Monsieur Borduas.

Bien à vous
J. K. Smith
Directeur régional
Contrôle des Camions pour Québec par:—C. Desgroselliers.

Cette lettre encouragera les marchands locaux et de la région. Tous les soucis seront évanouis quand le service de traverse sera renouvelé.

Nouvelle pression pour avoir la construction du pont de Bellerive

MM. les échevins Delphis Gagnier et Louis Quevillon se lèvent à l'assemblée du conseil et demandent l'avancement de ce projet — Rapport du contrôleur, M. Raphaël Bélanger

A l'assemblée régulière du conseil de la ville de Valleyfield hier soir M. l'échevin Delphis Gagnier se leva pour mettre de nouveau sur le tapis la question de la construction du pont de Bellerive. "Le projet de construction du pont de Bellerive, a dit M. Gagnier, est depuis longtemps à l'état de projet; il est temps que le projet devienne une réalité."

M. Louis Quevillon se leva à son tour pour renchérir l'argument de M. Gagnier. Il expliqua que ce pont était dans une situation telle qu'il était un danger d'accident pour les automobilistes, piétons et autres. La construction d'un pont plus large,

qui non seulement embellirait la ville de Valleyfield, mais encore, et surtout, assurerait un service de communication entre les deux côtés beaucoup plus sûr et beaucoup plus pratique, devenait un besoin urgent.

Le contrôleur de la cité, M. Raphaël Bélanger, explique alors que des démarches poursuivies avaient été poussées auprès des parties intéressées, i.e. La Montreal Cottons, la Beauharnois Light, Heat & Power, les obstacles, au dire du contrôleur de la cité, viendraient plus particulièrement du bureau des aviseurs de la Montreal Cottons, lequel

(Suite à la page 8)

La Gazette de Valleyfield — LES PETITES ANNONCES —

Payables d'avance

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 735

Vol. 8 Jeudi, le 10 juin, 1943 No 4

LE PASTEUR SHIELDS VEUT CONVERTIR LA PROVINCE DE QUEBEC

Nous comprenons mal, en ces temps de rationnement, le gaspillage de papier que fait actuellement le pasteur Shields de Toronto, dans le but de répandre son organe "The Gospel Witness and Protestant Advocate."

Le plus étrange de toute cette affaire, c'est qu'un grand nombre de copies sont adressées à des catholiques de langue française. Nous en avons reçu nous-même, et nous connaissons plusieurs de nos amis qui ont, eux-aussi, jouté de l'insigne faveur d'être inclus dans le champ d'apostolat du pasteur de l'église Baptiste de la rue Jarvis, à Toronto.

Le pasteur Shields explique que pour continuer sa campagne de dénigrement contre la province de Québec, il a besoin d'abonnements à son journal et s'adresse aux citoyens de cette province pour leur demander de lui fournir les armes nécessaires pour les combattre plus efficacement. Nous avons vu bien des gens qui avaient du culot, mais le pasteur Shields les bats assurément tous. Voyez-vous la réception que les amis du prédicant de l'église Baptiste feraient à un citoyen de la province de Québec qui prêcherait exactement la doctrine opposée dans des termes aussi violents?

Afin de mousser l'intérêt des futurs lecteurs de son journal, le pasteur Shields offre une prime qui consiste en un livre s'intitulant "Behind the dictators". Et pour rendre son offre encore plus alléchante, il reproduit une illustration de la couverture de ce livre écrit par un prêtre irlandais apostat. Au premier plan, on voit Hitler et Mussolini faisant le salut, et à l'arrière plan, on aperçoit l'église St-Pierre de Rome surmontée de la tiare papale. La couverture seule de ce volume constitue une insulte révoltante à tous les catholiques, quelle que soit leur langue, et nous comprenons mal que l'Etat laisse faire la distribution de ce livre.

Si le pasteur Shields s'imagine cimenter l'unité nationale par de semblables procédés, il fait montre d'une étroitesse d'esprit extraordinaire et d'une incompréhension complète des problèmes canadiens. Les gens du Québec n'ont jamais manifesté le désir d'être éclairés par cet énergumène, et de plus ils ont chez eux des hommes suffisamment intelligents pour les diriger dans la bonne voie. Ils comprennent infiniment mieux le véritable sens du mot "Canadien".—La Vallée de la Chaudière.

AU CANADA, CETTE SEMAINE

M. John Grierson, directeur général du service fédéral de l'Information en Temps de Guerre, adressant la parole à Montréal la semaine dernière, a formulé une remarque extrêmement significative. Discutant de l'oeuvre de son organisation de propagande que certains journaux et certains membres de l'opposition ont vivement critiquée récemment, M. Grierson a suggéré que la distribution de l'information publique ne cesse pas avec la fin de la guerre. Elle servira les intérêts du Canada tout aussi bien en temps de paix, a-t-il déclaré.

Cette remarque est bien significative en ce qu'elle révèle ce qui se produit lorsqu'on possède une bureaucratie solidement retranchée. Elle révèle combien il est difficile de se défaire des organismes gouvernementaux, peu importe combien coûteux et combien inutiles ils peuvent être, une fois qu'ils sont établis. Cette critique ne s'adresse pas à un gouvernement ou à un ministre; c'est simplement un état de choses que les Canadiens doivent très bientôt apprendre à connaître.

En temps de guerre, un ministère de l'information représente un besoin défini. Que celui qui dirige M. Grierson soit bon ou non, telle n'est pas la question. Certes, toutes les erreurs ne relèvent pas de M. Grierson et on ne saurait toutes les lui imputer, la plupart ayant débuté sous le bref, mais désastreux régime Vining. Mais, bon ou mauvais, ce ministère est là aujourd'hui pour servir des fins de guerre. Et, il semble bien certain que les gens du Québec ne se trouveront pas plus heureux que les autres citoyens du reste du pays de voir dans ce nouveau ministère une organisation permanente sous les charges du contribuable.

Certains contrôles et certaines restrictions gouvernementales devront subsister pour un certain temps indéfini après la guerre. Le ministère de l'Information, quel qu'en soit le chef, est l'un de ceux qu'il faudra liquider le plus rapidement. La suggestion de M. Grierson que ce service soit maintenant établi en permanence constitue une forme d'avertissement à l'intention de tous les Canadiens.

Activités nombreuses...

(Suite de la page 1)

Moïse, Guy Marchand.
Trésorier: M. Maurice Lapointe.
Comité des salles: MM. Lucien Monette et Chs. Codebecq.
Comité de réception: MM. M. Nicholson, G. A. Meloche et Jean Solis.
Comité de publicité: MM. Aimé Laurion et Yves Bousquet.
Comité des billets: MM. Conrad Dorais et E. A. Walther.
Comité des invités: MM. Arthur Sullivan, Lucien Turcotte et Paul Bourdon.
Comité des dames, Mmes Geo.-A.

Meloche, Albert Leblanc, Aimé Laurion, Jean Solis, Josaphat Duhaime, Maurice Lapointe et Edmond Aubin.
Le programme de la journée sera très intéressant pour tous les membres des Chambres de Commerce, Sénior et Junior. Des activités nombreuses ont été préparées pour cette journée de congrès qui restera longtemps mémorable dans les annales de nos chambres locales.
Voici en détails le programme de la journée:
1.00 hre Arrivée des délégués à

TELEPHONEZ

A Charles-Edouard Leroux, 1296, pour toutes réparations de meubles Aussi travaux de menuiserie générale. 10-14p

A VENDRE

Camion Chevrolet 1928, en bonne condition. Bons pneus. S'adresser à 103, rue Jacques-Cartier, Valleyfield. 10-p

A VENDRE

18 variétés de pigeons de fantaisie. S'adresser à M. Oscar Houle, Howick, ou à 8 St-Joseph Valleyfield. 10-17p

A VENDRE

Maison 2 logements, neuve, aux numéros 251 et 253 Champlain. S'adresser à M. Roméo Laberge, Chemin Larocque, RR 2, Valleyfield. 10-17p

A VENDRE

9 verrats dont 1 de la mère l'enregistrement Supérieur. 3 sont prêts à partir. S'adresser à M. Aimé Gendron, RR 6, St-Stanislas de Kostka. 10p

ON DEMANDE

On demande à acheter une maison de un ou deux logements pour argent comptant. Un logement doit être libre dans trente jours. S'adresser à La Gazette de Valleyfield, 44, rue Ste-Cécile, Tél. 735, Valleyfield. 3-10-17-24c

A VENDRE

Bateau à voile de 17 pieds, en excellente condition. S'adresser: 213, Boulevard du Havre, Bellerive-Valleyfield.

PROPRIETE A VENDRE

Maison [31 Boulevard du Havre] avec un très grand terrain près du bord de l'eau, et dépendances. Pour prix et conditions s'adresser à Malouin & Malouin, notaires, Valleyfield. 27-3-19-17c

ON DEMANDE

Un canot à louer ou à acheter. Veuillez répondre à M. C. A. Newman, Casier Postale "F", Howick, Qué. 10p

A VENDRE

Ferme de 177 arpents, 40 arpents en bois balance en pacage et arable. Eau courante, électricité. Expéditeur à Montréal, avec ou sans troupeau. S'adresser à M. W. Wood, Athelstan, Qué. 10-17-24p

A LOUER

Trois appartements, situés à 1 1/2 mille du village de Huntingdon. S'adresser à M. Arthur Robert, Back Ridge, Huntingdon. 1fp

l'Hôtel-de-Ville.
1.30 hre Bienvenue de Son Honneur le Maire Louis VI Major.
2.00 hre Inscription des délégués a-Hôtel-de-Ville pour les Sénior
b-Salle des Chevaliers de Colomb pour les Juniors.
2.30 hre Ouverture de l'assemblée générale.
3.00 hre Réception pour les dames au Château Salaberry.
5.00 hre Conférence du Rév. Père Emile Bouvier, S.J., sur le rapport March, à la salle des Chevaliers de Colomb, en présence des deux assemblées.
6.00 hre Réception civique offerte à tous les délégués au club Salaberry.
6.30 hre Banquet à l'Hôtel Larocque. Conférencier: Honorable Oscar Drouin, Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires Municipales.

Taux de publicité

PETITES ANNONCES:

Les petites annonces de "La Gazette de Valleyfield": 2 cents du mot, avec minimum de 35 cents. Quatre fois répétée, la même annonce coûte \$1.00.

DECES:

Résolutions de condoléances: \$1.00.
Remerciements pour sympathies: 50 cents.
In Memoriam: \$1.00.

GRATIS:

Il est entendu que nous publions gratuitement les avis de naissances, mariages et décès ainsi que toutes les nouvelles susceptibles d'intéresser nos lecteurs. Que nos abonnés ne se gênent donc pas. En nous renseignant, ils acquièrent des droits à notre reconnaissance.

LES FUNERAILLES:

Nos abonnés sont aussi priés de prendre note que le rationnement du papier nous oblige à ne plus publier la liste des personnes qui assistent aux funérailles. Nous comptons sur la bonne volonté de nos abonnés en ces circonstances et nous leur demandons d'agir en conséquence.

ON DEMANDE

Vieux chevaux ainsi que des vaches pour nourriture de renards. Hooker Fox Farms. Tél. Ormstown 666 s 2 ou 624 s 2. 3-10p

A LOUER

Chambre, avec usage de cuisine, bain, téléphone. S'adresser à 17 rue Edmond, tél. 1296. 10p

KLEEREX

POUR LES MALADIES DE LA PEAU

Guérie l'eczéma, psoriasis, Acne, Salt Rheum, Impetigo, dartres, pustules, démangeaison, échauffaison. Donne un confort immédiat lorsque vous travaillez. En vente à (médium ou fort)

PROCUREZ-VOUS EN CHEZ VOTRE PHARMACIEN (6-24-43p)

POUR LOUER, VENDRE OU ECHANGER QUELQUE CHOSE

les

annonces classées

de

La Gazette de Valleyfield

produisent des résultats étonnants

APPELEZ SIMPLEMENT 735

et dictez votre annonce

Ormstown

Mlle Mary Grispi de Montréal en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Spiro Grispi.

La semaine dernière, M. Boyd Campbell de l'aviation, royale canadienne de Trenton, Ontario a passé quelque temps chez ses parents, M. et Mme Jack Campbell.

Mlle Evéline Lavigne de Montréal visitait des parents et des amis à Ormstown en fin de semaine.

Mme Albert Beauchamp ainsi que Milles Albertine, Angéline, Jeannette et Laurentienne Forget étaient à Valleyfield samedi dernier.

M. et Mme Jean Bastien de Montréal ont rendu visite à M. et Mme Roméo Brunet et autres amis, mercredi dernier.

M. et Mme Gaston Cartier et leur fils Jacques sont allés visiter

9.30 hre Réunion au Mess des Officiers du Fort de Salaberry.

Les membres des Chambres de Commerce locales, junior et sénior, sont invités à prendre part à ces activités; ils n'auront qu'à se mettre en communication avec leur secrétaire pour obtenir plus de renseignements.

Chez les jeunes une assemblée se tiendra lundi soir, 14 juin, à 8 hrs. au club Touriste et le président compte sur la présence de chacun pour mener à bien une entreprise telle que celle du 20 juin. Tous doivent faire leur part... la Chambre de Commerce, c'est leur chambre.

M. et Mme Jean-Jacques Cartier de Cantic, dimanche dernier.

Mlle Gaétane Prévost est retournée à Montréal après avoir passé une huitaine chez ses parents, M. et Mme Willié Prévost.

Mlle Florence Hingston d'Huntingdon a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Archie Hingston.

M. et Mme Arthur Allen et leurs enfants Jeannine, Jacqueline, Reina et René ont rendu visite à M. et Mme Arthur Taillefer de Montréal, la semaine dernière.

MM. Lionel et Charles-Henri Bolduc, Charles-Emile Parent, étaient de passage à Valleyfield vendredi dernier.

Mme Jack Darby de Montréal chez des amis ici dimanche dernier. Mme Jeanneau ainsi que sa fille Hélène d'Howick étaient dans notre localité lundi dernier.

M. Gérard Vincent visitait sa mère, Mme J.-Paré de Valleyfield, jeudi dernier.

M. Spiro Grispi de passage à Montréal samedi dernier.

Mlle Annette Robidoux visitait ses parents, M. et Mme J. Robidoux d'Huntingdon en fin de semaine.

Mlle Elsie Rowe de Montréal a passé la fin de semaine chez son père, M. Herbert Rowe.

Mlle Rita Dupel d'Hawesburg, Ontario a passé une quinzaine chez son oncle et sa tante M. et Mme Louis Forget.

ABONNEMENT
La
Gazette de Valleyfield
Six mois: 90c 1 an: \$1.75
Publiée le jeudi
Le Courrier
Six mois: 90c 1 an: \$1.75
Publiée le lundi
Pour les deux journaux
Six mois: \$1.00 1 an: \$2.00

LA GAZETTE

de

VALLEYFIELD

LISEZ
LE COURRIER
Journal hebdomadaire entièrement dévoué aux intérêts de la ville de Beauharnois et sa région.
Paraissant le lundi de chaque semaine

"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"

Le comté de Beauharnois a son Unité Sanitaire

La campagne de l'Aide à la Grèce se poursuit avec entrain dans notre district

L'objectif national de cette campagne est de \$500,000 — Valleyfield, Huntingdon, Ormstown et Howick font partie d'une même unité — La campagne est commencée depuis lundi — Elle se terminera le 26 juin

DONNONS GENEREUSEMENT AUX GRECS

Il n'y a aucun doute que la population des comtés de Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon donnera très généreusement dans la campagne de souscription organisée en faveur des Grecs. L'ouverture de la campagne eut lieu lundi dernier et elle se terminera le 26 juin prochain. L'objectif national est de \$500,000.

Les Grecs ont fait plus que leur part au cours de cette Deuxième Guerre mondiale. En effet ce sont les Grecs qui ont permis aux nôtres de faire de si beaux progrès en Lybie par leur tenacité devant les attaques multipliées des allemands. Le peuple grec a su faire face aux allemands et leur livrer une lutte acharnée avant de s'avouer vaincu. Les pertes allemandes ont été énormes au cours de cette bataille. Depuis cette victoire des boches, les pauvres grecs meurent de faim et ils sont en plusieurs cas sans abri ou vêtements. Cette campagne qui se poursuit actuellement au Canada pour venir en aide aux grecs diminuera quelque peu les souffrances d'un vaillant peuple. Donnons donc généreusement à une belle oeuvre humanitaire.

Les comités de cette campagne ont été formés ces jours derniers et tout porte à croire que le District de Beauharnois sera encore à l'honneur. Valleyfield, Huntingdon, Ormstown et Howick font partie d'une même unité pour cette campagne de secours à la Grèce. Les présidents-conjoints pour la ville de Valleyfield sont MM. Raphaël Bélanger, contrôleur-gérant et Lt.-Col. W. G. E. Aird, directeur-gérant de la Montreal Cottons.

Plusieurs centaines de lettres seront expédiées cette semaine aux citoyens de cette ville leur demandant d'encourager cette belle oeuvre. Vers la fin de cette semaine des sollicitateurs, dont les noms sont publiés ici, passeront recueillir les offrandes des citoyens de Valleyfield.

CAMPAGNE DE L'AIDE A LA GRECE

Organisation du district

Valleyfield: Présidents-conjoints, Lt.-Col. W. G. E. Aird et Raphaël Bélanger; trésorier, J. Gaspard Fortier; secrétaire, J. Gérard Bélanger. Membres du comité: MM. Gontran Saintonge, Emmons McDonald, Joseph Primeau, Adrien Cholette, Jacques Malouin, N.P., Lorenza Bayard, Jean-Paul Cossette, Henri Latour, Louis Desrosiers, Gaspard Crépin, Albert Leduc, Georges Laframboise, Léo-Georges Perron, Lucien Delisle, E. A. Walker, J.-C. Lefebvre, A. Laurion, M. Lapointe, M. Nicholson, A. Clairmont, Col. J. Emile Lévesque.

D.I.L.: Président, M. F. W. Kennedy.

Huntingdon: Président, M. D. J. O'Connor, M.A.L.; trésoriers, les banques canadienne de Commerce et de Montréal.

Ormstown: Président, M. David Munroe; trésorier, M. R. C. Jarvis.

Howick: Président, Dr Wilfrid Watson.

St-Timothée: Président, M. J. Sullivan.

Donnons généreusement aux grecs qui souffrent affreusement sous le joug des nazis.

L'ouverture officielle de l'Unité Sanitaire pour le comté de Beauharnois se fera le 1er juillet — Le local de l'Unité Sanitaire est situé au numéro 29, rue Ste-Cécile, à Valleyfield — Une belle amélioration

Une nouvelle qui était attendue impatiemment par la population du comté de Beauharnois éclatait mardi après-midi à Valleyfield alors que le Dr J. Armand Patenaude déclarait que le comté de Beauharnois avait maintenant son Unité Sanitaire tout comme les comtés de Châteauguay et Huntingdon. Cette nouvelle réjouira non seulement les personnes directement intéressées dans cette entreprise mais aussi tous les parents et les enfants de notre entourage.

Depuis le 1er juin

Le Dr Patenaude préconisait l'établissement de l'Unité Sanitaire dans ce comté depuis plus de deux ans. Tout d'abord le gouvernement approuvait l'établissement de l'Unité Sanitaire dans les villes de Beauharnois et Valleyfield. Le beau travail accompli par le médecin-hygiéniste et ses acolytes au cours de ces deux années attira l'attention des autorités provinciales qui, finalement, décidèrent que tout le comté devrait être desservi par l'Unité Sanitaire. Actuellement l'établissement de l'Unité Sanitaire dans notre comté date du premier juin 1943 mais les réparations et l'installation de l'outillage nécessaire pour poursuivre efficacement cette oeuvre retardent l'ouverture officielle de cette organisation.

Médecin-hygiéniste

Dr J. Armand Patenaude a été nommé médecin-hygiéniste pour le comté de Beauharnois; il continuera d'agir dans ces mêmes capacités dans les comtés de Châteauguay et Huntingdon. Dr J. Brisson, anciennement employé comme inspecteur par l'Industrie Laitière de Montréal à Huntingdon, sera l'inspecteur sanitaire pour tout le comté de Beauharnois. Ce poste était autrefois occupé par M. Camille Gagnier, de Ste-Martine, qui ne s'occupera dorénavant que de l'inspection sanitaire dans les comtés de Châteauguay et Huntingdon.

Le travail dans les paroisses

Le travail s'organisera régulièrement dans toutes les paroisses du comté de Beauharnois. Chaque paroisse sera desservie régulièrement par au moins une ou trois cliniques par mois selon la population. Il sera très précieux de profiter de la visite des garde-malades dans les paroisses du comté pour faire immuniser les enfants contre la diphtérie. On nous apprend que, cette année, la diphtérie est très virulente et elle ne pardonne pas. Les parents devraient prendre note de cet avis et agir en conséquence afin de s'éviter des maux plus tard.

Les infirmières

Dr Patenaude nous apprendait également que cinq garde-malades diplômées seront continuellement en service dans le comté de Beauharnois ce sont: Mlles Yolande Brassard, Alice Besner, Germaine Pilon, Gilberte Primeau et Mme Gaspard Crépin. Le travail de sténographie

sera confiée à Mlle Colette Godbout, de Valleyfield.

Dans les autres comtés

L'Unité Sanitaire est établie dans les comtés de Châteauguay et Huntingdon depuis déjà plusieurs années. D'immenses services ont été rendus à la population de cette partie du district de Beauharnois depuis ce temps-là. Les garde-malades pour ces deux comtés sont Mlles Véronique Turcot, pour le comté de Châteauguay, et Mlle Dorothy Tannahill pour Huntingdon. La secrétaire est Mlle Corinne Doré. M. Camille Gagnier est l'inspecteur sanitaire tandis que le Dr Patenaude est médecin-hygiéniste.

Le Timbre de Noël

L'organisation du Timbre de Noël sera dorénavant sous la direction personnelle du Dr Patenaude. Celui-ci s'occupera aussi de la distribution du lait dans les écoles de la ville et de tout ce qui peut concerner le Timbre de Noël.

La diphtérie

Deux citoyens de St-Louis de Gonzague ont été les victimes de la diphtérie ces jours derniers. L'Unité Sanitaire donna le sérum voulu et les malades sont maintenant en bonne voie de guérison.

Dans le domaine des sports

Les soldats Pat Egan et Charlie Phillips aidant, le club de crosse de l'Armée de Valleyfield est à la tête de la ligue après avoir gagné trois joutes consécutives. L'équipe des soldats se rendra sûrement aux éliminatoires et fera parler d'elle, si elle continue à jouer d'aussi brillante façon. Moe White, une autre étoile de hockey et de crosse qui fait partie du club de Valleyfield, s'est abouché avec le lieutenant-colonel A. G. White touchant une rencontre possible de l'Armée et du Corps d'aviation royal canadien au Forum de Montréal.

Un des nôtres qui est à l'honneur

L'abbé Marcel Lauzon, qui étudie à Québec depuis quatre ans, vient d'obtenir sa licence en Sciences Sociales, Economiques et Politiques avec "très grande distinction." L'abbé Lauzon a déjà obtenu la même mention ses licences en Théologie et en Droit Canonique. Et, pour la troisième année consécutive, ce jeune prêtre, qui est un ancien du Séminaire, de Valleyfield, fait honneur à son Alma Mater et à notre ville en méritant la médaille d'argent du Lieutenant-Gouverneur qui est accordée à l'élève qui se classe premier aux examens.

Nos plus sincères félicitations.

Pour mieux faire comprendre le rationnement

Afin de bien faire comprendre aux ménagères les problèmes compliqués du rationnement de la viande et la mise en conserve, le Ministère de l'Agriculture envoie présentement une conférencière dans chaque comté pour expliquer aux fermières et à leurs amies les multiples questions qui se rapportent à ces deux sujets.

Toutes les personnes intéressées, du comté de Beauharnois, sont donc priées de se rendre à l'Aréna de Valleyfield, mardi le 15 courant, à 2 heures de l'après-midi afin de se renseigner et pouvoir ensuite renseigner celles qui n'y assisteront pas.

Tous les cercles de fermières devraient être largement représentés et nous comptons sur leur présence.

ATTENTION! AUTOMOBILISTES! PNEUS VULCANISES

Si vous voulez faire durer vos pneus plus longtemps, faites-les examiner et vulcaniser par

Ludovic Montpetit

Garagiste

MELOCHEVILLE

TEL. 603 r 14

TRAVAIL SOIGNE, RAPIDE ET GARANTI

A partir du 10 MAI, jusqu'au 1er OCTOBRE

les bureaux des chirurgiens - dentistes de
Valleyfield seront fermés

LE LUNDI

Dr GILLES AMIOT
217, Victoria Tél. 788

Dr ARMAND CLAIRMONT
281, Victoria Tél. 659

Dr IRENEE FRAPPIER
69, du Marché Tél. 259

Dr C. ABERDEEN McCABE
17, Jacques-Cartier
Tél. 405-W

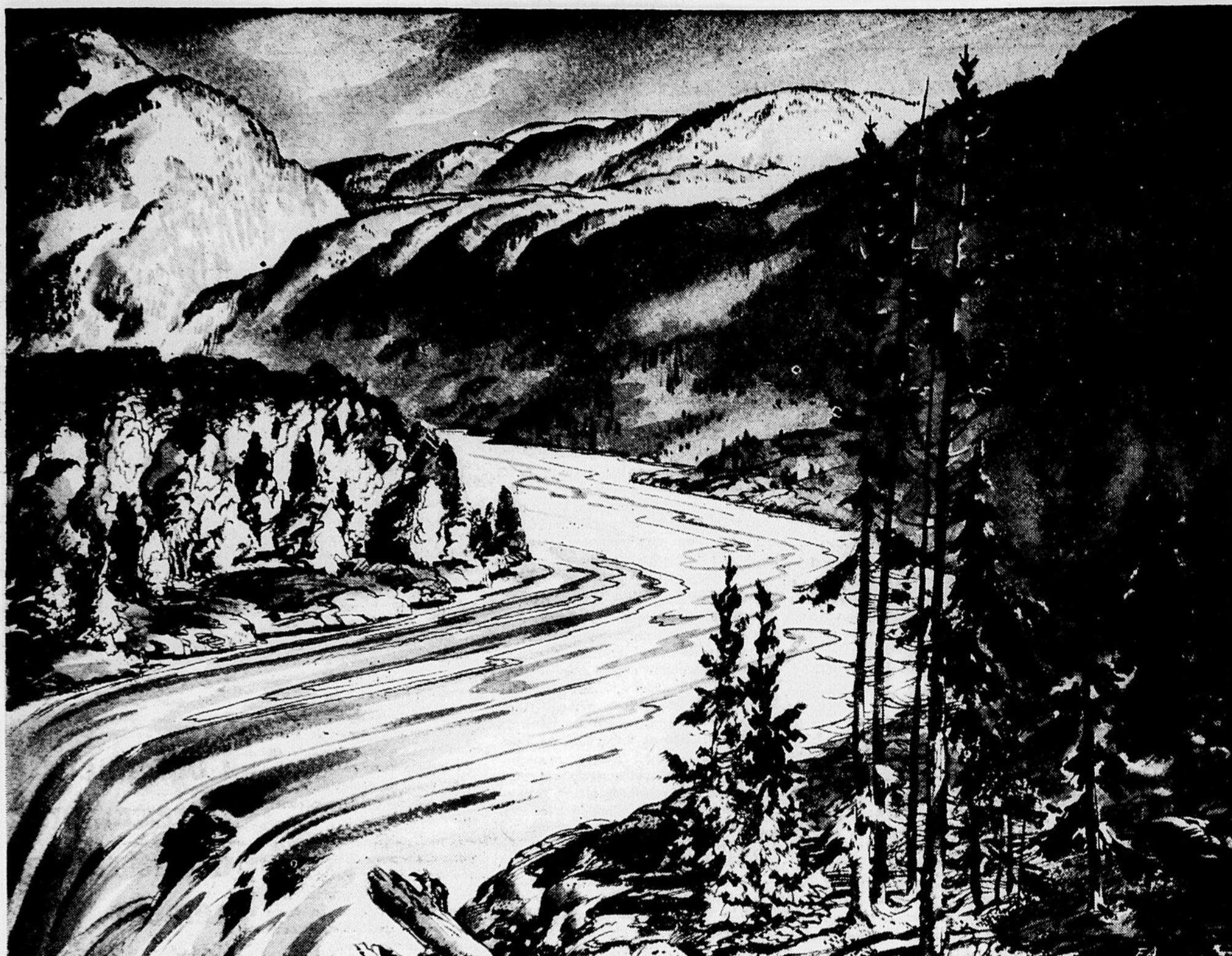
Dr W.-G. McCABE
17, J.-Cartier, Tél. 125

Dr DOLPHE PERRON
82, Alexandre Tél. 440

Dr J.-P.-A. PREGENT
83, St-Jean-Baptiste,
Tél. 681

Dr PAUL PREGENT
109, Cousineau, Tél. 160

La Société Dentaire du District de Beauharnois



Un fleuve d'or

NUIT ET JOUR, le St-Maurice déverse un flot ininterrompu de dollars dans la bourse des citoyens du Québec. Au cours des dix dernières années, près de 70 millions de dollars ont été payés en salaires aux employés de l'industrie électrique. Pour y arriver il a fallu harnacher les rapides et les chutes d'eau de la province.

La contribution indirecte du grand cours d'eau à la prospérité générale a été encore plus grande; chacun en a tiré son profit.

L'énergie électrique à bon marché est l'aimant qui a attiré de nouvelles industries dans la

province. Ces industries ont fourni aux gens du Québec les moyens de trouver plus d'emplois lucratifs dans les confins de la province. Le développement industriel a changé des villages en villes et des villes en grands centres. Chaque nouvel arrivé amène avec lui sa femme et ses enfants qu'il faut loger, nourrir, vêtir et chauffer.

Le menuisier, le constructeur, l'agriculteur, l'épicier, le drapier, le charbonnier se ressentent tous favorablement de sa venue.

Le St-Maurice a vraiment été un fleuve d'or pour les habitants de la province de Québec.

SHAWINIGAN EN GUERRE

Dès le début des hostilités, la Shawinigan était en mesure de fournir l'énergie électrique qu'il fallait pour rencontrer instantanément les besoins des industries de guerre essentielles qui travaillent aujourd'hui sans répit dans la province de Québec.



THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

De même que Québec sert les Nations Unies, la Shawinigan sert le Québec

Les Nouvelles Sociales

Mlle Claire Cadieux, de Montréal était l'invité de M. et Mme Gerry Cadieux à Bellerive, jeudi dernier.

M. François Cloutier, inspecteur des écoles, de Montréal, était à Valleyfield vendredi dernier.

M. et Mme Bertrand Girard de Montréal étaient dans la famille Frédéric Girard, dimanche.

Mlle Pierrette Durocher d'Ottawa, M. Joseph Latour et son petit-fils Richard de Malone ont passé la fin de semaine chez M. et Mme David Lynch.

Mme Charles Lanoux et Mlle Rachel Cadieux étaient de passage à Montréal, jeudi dernier.

M. Joseph Lafleur était à La-Tuque au début de la semaine.

M. Jean-Marc Hébert de Debort, N.-E. était à Valleyfield en fin de semaine.

Mlle E. Adam de Montréal était de passage chez M. et Mme Gérard Besse au début de la semaine.

M. Georges Normandin de Montréal était à Valleyfield dimanche.

M. Jean-Marie Belland de Montréal était l'hôte de Mlle Lilliane Parent jeudi dernier.

MM. Raymond Parent et Aimé Lavallé étaient de passage à Montréal samedi.

Mlle Madeleine Meloche de Montréal était l'hôte de M. et Mme G.-André Meloche en fin de semaine.

M. Gilles Robillard est de retour de New-York où il a passé plusieurs jours.

Mlles Rose Parent et Marguerite Lynch étaient à Beauharnois dimanche.

Mlles Marthe Rousseau et Lucille Perron ont passé la fin de semaine à Montréal.

Mme Eucher Robillard visitait sa sœur Mme Boyer à Ville St-Pierre au début de la semaine.

Mlle Claire Tremblay était à Montréal dimanche.

Mme Philorum Billette de Montréal a passé quelques jours à Valleyfield l'invitée de la famille Narcisse Langevin.

M. Robert Billette de Petawawa passe quelques temps chez M. et Mme Roger Billette.

T. A. LANIEL
Bijoutier
12, rue Nicholson
VALLEYFIELD, P.Q.

prie ses clients de prendre note que le magasin sera fermé tous les

MERCREDIS APRES-MIDI

jusqu'au
15 septembre

Mlles Flore-Aimée Lafontaine, Jacqueline Desrosiers, Carmella Boyer et Graziella Miron étaient de passage à Huntingdon dimanche.

Mme Henri Latour visitait la famille Elzéar Poirier à Montréal dimanche.

Quelques enfants se réunissaient à la résidence de M. et Mme Léo Georges Perron, rue St-Jean-Baptiste, jeudi dernier, à l'occasion du troisième anniversaire de naissance de leur fils, Jean-Guy.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Lundi, 14 juin prochain, sera chanté un service de troisième anniversaire pour le repos de l'âme de M. Désiré Lacombe. Ce service sera chanté à la cathédrale de Valleyfield. Recommandé par son père.

Mlle Jacqueline Desmarchais a passé la fin de semaine dans sa famille à Dorion.

Mlle Françoise Drouin de Montréal était l'invitée de M. et Mme R. Gascon en fin de semaine.

Mlles Cécile Salvaille et Lumina Thibault ont passé la fin de semaine chez Mlle Eveline Thibault à Montréal.

Mme Henri Hémond et Mlle Gabrielle Bruno étaient à Montréal jeudi dernier.

Le Juge et Mme Philippe Marchand, le Docteur et Mme E. Roy de Montréal, Mlle Anne-Marie et Billy de Victoriaville visitaient M. et Mme J.-Gaspard Fortier, lundi.

M. et Mme Lionel Levac visitaient M. et Mme Rodolphe Folsy, à Montréal, dimanche.

Mme Paul Séguin de Vankleek Hill a passé quelques jours chez M. et Mme Lionel Fredette.

Le lieutenant et Mme Réal Legault et leur fillette sont de retour de Montréal où ils ont passé quelques jours.

M. et Mme J.-Gaspard Fortier étaient à Montréal jeudi dernier, chez M. et Mme Robert Daigle.

Les Soeurs de la Providence de l'hospice St-Vincent de Paul demandent à la ville de leur faire avoir l'eau sur leur terrain au coin des rues St-Jean Baptiste. Cette demande sera accordée s'il s'agit d'une entrée d'eau ordinaire.

La Garde Champlain demande un octroi de \$200.00 pour défrayer les dépenses de réparations de leurs costumes de parade. La demande est référée aux finances.

Un avis légal sera demandé à Me Georges André Meloche au sujet de la requête de la succession Dion sur

la question du cours d'eau qui circule dans le Nouveau Salaberry, cours d'eau connu sous le nom de cours d'eau Wishart.

La Valley Dyeing & Finishing Co. demande à la ville la raison pour laquelle la pression de 50 livres d'eau qu'elle est supposée recevoir n'est pas constante. Le contrôleur explique que cette pression peut parfois diminuer dû à la quantité énorme d'eau employée parfois simultanément par une multitude de personnes. S'il s'agit parcontre d'un tuyau qui est obstrué par quelque chose que ce soit, ordre y sera apporté.

M. Louis Quevillon demande que l'observation du couvre-feu à neuf heures le soir, soit rigoureusement exigée. Pour cela il demande au conseil à ce que les constables préposés à l'observation de ce règlement se montrent sévères à ce sujet, et que des exemples soient faits afin d'inciter les enfants à s'y soumettre.

M. Adrien Lebeuf propose un vote de félicitations à la chambre de commerce de Valleyfield pour avoir obtenu le congrès régional des chambres à Valleyfield le 20 juin prochain.

(Suite à la page 8)

Huit aviatrices visiteront Valleyfield démontrant leur travail dans notre aviation

Elles visiteront 53 villes et villages dans la province de Québec — La tournée durera trois mois — Mieux faire connaître la vie, les labours, les aventures de l'aviatrice

SECTION FEMININE DE L'AVIATION

Le groupe des huit aviatrices à qui la RCAF a confié la mission extraordinaire de faire connaître la Section féminine de notre aviation dans toute la province, les ambitions qui animent nos aviatrices, la formation qu'elles reçoivent, les travaux qu'elles accomplissent, enfin toutes les phases de leur vie quotidienne à la caserne, est sous la direction de l'officier de section Madeleine Fortin, d'Outremont, la première Canadienne française à s'engager dans la Section féminine. Il se compose des sergent Eileen MacAgy, de Québec, épouse du major George MacAgy, et nièce de l'hon. M. C.-G. Power, ministre de la Défense nationale de l'Air; l'une de ses soeurs, Mlle Sheila Power, est aviatrice de 1ère classe à l'Ecole d'Aviation militaire de Saint-Hubert.

Un "cameraman"?

Le caporal Gemma Hallé, conductrice d'automobile, qui exerce en outre les fonctions de cameraman, travail qui lui plaît beaucoup et auquel elle aimerait se consacrer après les hostilités.

Sténo-dactylo au service d'une usine de produits chimiques, le caporal Marie-Antoinette Guyon est à l'aviation depuis mars et y exerce les mêmes fonctions. Elle est la fille du lieutenant de section H.-F. Guyon, du comité de sélection des équipages au Dépôt de l'effectif de Lachine, et qui fit la première Grande Guerre comme pilote-aviateur. Le caporal Guyon a également pris part à la réalisation d'un film, dont elle est le narrateur, et qui sera présenté dans chacune des villes visitées.

Le sergent Fernande Belzile, qui dans le civil s'occupait d'assurance-vie, racontera comment elle résolut de devenir aviatrice et décrira son emploi à la section féminine.

Vaste expérience

Le sergent Eve Côté n'a jamais chômé dans la vie civile: elle fut tour à tour chiropraticienne, directrice de cinéma, associée d'un vice-consul d'Haïti importateur de café, bibliothécaire; surintendante d'une série de dépôts d'essence lorsqu'elle s'enrôla dans la RCAF. Elle est la fille de Mme Eva Circé Côté, bibliothécaire et auteur de plusieurs monographies.

Le Chef d'escadrille Paquin précède le groupe des aviatrices dans les endroits qu'elles doivent visiter afin d'y faire les arrangements préalables. Ces huit jeunes filles visiteront 53 villes et villages du Québec. La tournée durera trois mois. Leur but est de mieux faire connaître la vie, les labours, les aventures des aviatrices. Elles visiteront en outre Sherbrooke, Shawinigan Falls, Valleyfield, Huntingdon, etc.

Faits divers au conseil

RATION-ACTUALITÉS

Coupons de Thé/Café et Sucre:

Nos 7 et 8, valables le 27 mai { Demeurent valables
Nos 9 et 10, valables le 24 juin { jusqu'à avis contraire.

Coupons de Beurre:

Nos 12 et 13, valables le 27 mai, périmés le 30 juin
Nos 14 et 15, valables le 10 juin, périmés le 30 juin
Nos 16 et 17, valables le 24 juin, périmés le 31 juillet

Coupons de Viande (Supplémentaires "A")

Les deux coupons No 1, valables le 27 mai, périmés le 30 juin
Les deux coupons No 2, valables le 3 juin, périmés le 30 juin
Les deux coupons No 3, valables le 10 juin, périmés le 30 juin
Les deux coupons No 4, valables le 17 juin, périmés le 31 juillet
Les deux coupons No 5, valables le 24 juin, périmés le 31 juillet

Cartes de rationnement contenant des coupons de viande nuls

Si les coupons de viande, "Supplémentaires "A", de votre carte temporaire de rationnement ont été annulés, parce qu'ils sont oblitérés par des lignes horizontales noires à l'encre, vous devez vous procurer de nouveaux coupons valables pour acheter de la viande. Les seules cartes temporaires de rationnement contenant ces nouveaux coupons sont celles dont la durée de validité expire après le 27 mai 1943. Toute demande doit être faite au Comité local de rationnement et être accompagnée de la présente carte de rationnement.

Carnets de rationnement perdus

Si vous trouvez un carnet de rationnement qui a été perdu, envoyez-le immédiatement par la poste à votre Comité local. Quand vous envoyez ainsi un carnet, ne manquez pas de dire que vous l'avez trouvé.

Carnets endommagés ou détruits

Si vous perdez votre carnet de rationnement, ou l'endommagez au point qu'il est devenu inutilisable, vous devez en avvertir immédiatement votre Comité local. En pareils cas, on émettra une carte temporaire de rationnement valable pour 30 jours, période pour faire enquête et émettre un nouveau carnet.

Allocation spéciale de viande pour les cas médicaux

Des rations supplémentaires de viande seront fournies aux personnes souffrant du diabète

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Ration-Actualités — Semaine du 7 juin, 1943.

10F

AVIS A nos clients

Le magasin à rayons
Leduc & Prieur
237, rue Victoria Valleyfield
fermera ses portes tous les
MERCREDIS APRES-MIDI
jusqu'au
15 SEPTEMBRE

QUATRE GÉNÉRATIONS de femmes heureuses



ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

Pâleur, Faiblesse, Nervosité, Irrégularité, Manque d'Appétit, Troubles féminins, symptômes ou conséquences de l'ANEMIE.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES
PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

Chimique FRANCO Américaine Inc. 1566, rue St-Denis, Montréal

Théâtre Alamo
Châteauguay Bassin

Film Français

DEMANCHE, LE 13 JUIN
"L'HOMME QUI CHERCHE LA VERITE"

- avec -
RAIMU GABRIELLE, DORZIAT
TAMEL
- aussi -
"THEY GOT ME COVERED"

- avec -
BOB HOPE et DOROTHY LAMOUR

MERCREDI, LE 16 JUIN A 9 HEURES
"HELLO, FRISCO, HELLO"

Film en couleurs

- avec -
JOHN PAYNE et ALICE FAYE

LE 20 JUIN
"GOSSE DE RICHE"

- et -
"PRIDE OF THE YANKEES"

Ste-Philomène

Dimanche dernier un groupe de gens de Châteauguay était de passage dans notre paroisse pour assister à la grand'messe: Mme Albert Reid, Marie-Berthe, André, Léo, René, Jacques Reid.

M. Léopold Pitre de Montréal était de passage à Ste-Philomène dimanche.

Mlle Marielle et Françoise Rose était de passage à Châteauguay dimanche chez M. Albert Reid.

Mlle Lucille Laberge, André Reid, Carmen Laberge, Armand Laberge, Léopold Pitre, Léo Reid de Châteauguay, étaient de passage dimanche chez M. Roméo Rose.

DECES
Le 19 mai, à l'âge de 1 an et demi est décédé après une courte maladie, Claude Huot, enfant de M. et Mme Hervé Huot, Jeanne Thibert. Il laisse son père et sa mère, ses frères, Yvon, Jacques, Denis, Jean-Noël, Pierre, ses soeurs, Fleurette et Huguette.

Lundi, le 7 juin, eut lieu l'inhumation de M. Joseph Morand, employé de la Police de Montréal et anciennement de Ste-Philomène.

M. Florient Bourcier, actuellement au camp d'entraînement a rendu visite à ses parents ces jours derniers.

M. Zénon Dumouchel de Kingsery Fall, en promenade chez Mme J.-B. D'Amour.

M. Edmond Poirier, Clément Bourcier, Mlle Lucille et Estelle Caron en voyage à Sorel, dimanche dernier.

M. et Mme Rodrigue Reid et leurs enfants Suzanne et Raymond de Outremont, ont rendu visite à Charles et Anne-Marie Reid et Adrien Bannon.

M. et Mme Eugène Desjean et leurs enfants de Montréal chez Philippe Desjean jeudi dernier.

M. et Mme Bénonie Marcell de St-Urbain chez M. Albert Dumas.

Mme Hervé Huot à Beauharnois dernièrement.

M. et Mme Joseph Prud'homme rendaient visite à leurs fille Henriette au pensionnat à Ste-Martine.

Mlle Dugénals de Montréal passe quelques jours chez sa soeur, Mme Roger Laberge.

M. et Mme Thiole Thibault, Mlle Thibault, M. et Mme Roméo Thibault et leur fillelette Micheline, de Montréal, de passage par ici.

M. Joseph Legault, M. et Mme Hormidas Legault, Mme Georges Legault, Mlle Rachel et Pauline Legault, Mlle Anne-Marie Reid, Mme Adrien Bannon, Armande, Pierre et René Bannon, assistaient vendredi dernier à la cérémonie des Anges de Pierre Reid, enfant de M. et Mme Lucien Reid, décédé à Ste-Martine, à l'âge de 3 mois.

M. Zénon Mélançon rendait visite dernièrement à son amie, Mlle Gé-

Ancien de Moco promu caporal

Dans le corps des mécaniciens de l'aviation — Natif de Malone, N.-Y.

Un ancien de la Montreal Cottons, à Valleyfield, M. George R. LaCroix, fils de M. et Mme George LaCroix, de Malone, vient de recevoir une promotion au grade de caporal dans le corps des mécaniciens de l'aviation, à l'école de mécanique de Seymour Johnson Field, Caroline du Nord.

Il réussit très bien ses examens à la suite d'un cours de quatre mois. Plusieurs de ses compagnons de cours furent envoyés dans les diverses branches spécialisées tandis que d'autres demeurent à Seymour Johnson Field à titre d'instructeurs.

Alors qu'il était du personnel de la Montreal Cottons, le caporal George R. LaCroix appartenait au département de teinturerie de cette industrie locale. Il s'enrôla à Albany, N.Y.

raldine Beaulieu.
M. et Mme Antoine Dextraze, M. et Mme Paul Dextraze chez Mme Albert Schinck.

M. Mathieu Bannon en fin de semaine à Châteauguay, l'invité de sa soeur Mme Gérard Reid.

Mlle Denise Picard de Montréal chez sa mère dimanche.

M. Joseph Rousselle de Montréal chez M. Louis Rousselle.

Mlle Denise Leclair de Montréal chez son oncle Alexandre Vallée dimanche dernier.

Mlle Cécile Viau de Ste-Martine pour quelques jours chez M. Achille Laberge.

Dimanche dernier MM. Adrien et Guy Loisel, Rémi Desjean, Yvon Hébert, Mathieu Bannon rendaient visite à Raymond Loisel au Séminaire de Valleyfield.

M. Ubal Bourcier, gérant de garage, Lussier, de Ste-Philomène, à Montréal en fin de semaine.

FELICITATIONS
Félicitations à M. Alphonse Allard de Châteauguay, qui nous a donné une causerie très intéressante au réveil rurale, jeudi dernier. De la part de la correspondante de Ste-Philomène.

Mlle Pauline Larance de Ville Lasalle, l'invitée de son amie, Lilliane Prud'homme.

M. Donation et Marguerite Burgogne de Ville Lasalle de passage par ici samedi soir.

M. et Mme Bergevin de Huntingdon, M. et Mme Charles Jubinville de Montréal en visite chez M. Arthur Bourcier dimanche.

M. et Mme Ovide Desjean, M. et Mme Denis Desjean et leur bébé Yvon, Mlle Mariette Desjean à St-Rémi dimanche chez M. Adrien Desgroseilliers.

M. et Mme Jean D'Amour et leur fillelette de Beauharnois chez Mme J.-B. D'Amour.

M. et Mme Raoul Géroux en promenade chez des parents à St-Rémi.

Mlle Camilla et Pauline Gervais, Léopold et Marcel Dubuc rendaient visite dimanche à Mlle Rolande et Madeline Loiseau.

M. Hervé Vallée a rendu dernièrement sa propriété de Ste-Marguerite à M. Donat Dumas.

Assemblée mensuelle de la Croix-Rouge

Lundi soir prochain, à la salle des Chevaliers de Colomb aura lieu l'assemblée régulière mensuelle de la Croix-Rouge de Valleyfield.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à venir prendre part à cette réunion.

A 8 heures, lundi soir prochain, 14 juin.

L'herbe à la puce

Apprenez à reconnaître cette plante et à l'éviter. Que l'herbe à la puce soit vigne ou brousse, sa sève est dangereuse dans toutes les parties. Si vous y avez touché, lavez-vous immédiatement les mains—de préférence avec de l'eau très chaude et du savon fort. Obtenez de votre pharmacien une solution de chlorure ferrique à 5% d'alcool pour laver la partie atteinte. S'il y a irritation sérieuse, voyez votre médecin sans tarder. Si vous touchez l'herbe à la puce, les gants de cuir ou de caoutchouc vous protégeront quelque peu. Mais souvenez-vous que la sève de cette plante peut adhérer aux vêtements et se transmettre aux mains et aux autres parties du corps par le contact. Il est déjà arrivé que des vêtements, ayant tenu le poison durant près d'un an, l'ont transmis et causé une irritation. Le nettoyage à sec enlèvera la sève, mais le savon et l'eau ne seront pas aussi efficaces!

Les cadets de la région se rendront à St-Jean pour recevoir leur entraînement

L'Académie de Huntingdon et celle d'Ormstown se rendront au camp d'été de St-Jean pour leur période d'entraînement — Deux groupes séparés
DU 1er AU 10 JUILLET

Les corps et bataillons de cadets du district militaire no 4 se rendront au camp d'été de S.-Jean en deux groupes, annonce-t-on aujourd'hui au quartier-général du district. Le premier groupe aura son instruction du 21 au 30 juin et le second, du 1er au 10 juillet.

Les corps du premier groupe viendront des institutions suivantes: l'école Royal George, Greenfield Park, le séminaire S-Charles-Borromée, Sherbrooke; l'école Querbes, Outremont; l'école Notre-Dame-Auxiliatrice, S.-Jean; l'académie de S.-Jean, S.-Jean; l'académie S-Viateur, Montréal; l'école de Lévis, Montréal; le collège Commercial, S.-Jérôme; le Lachute High School, Lachute; l'école S.-Henri, Montréal; le collège S.-Laurent, S.-Laurent; le collège Notre-Dame, Montréal; les 17th Hussars, Montréal; le collège Laval, S.-Vincent-de-Paul; l'école S.-Jean-Berchmans, Montré-

al; l'école du Plateau, Montréal; l'académie Roussin, Pte aux Trembles; le collège d'Amos, Amos, et l'école S.-Stanislas, Montréal.

Les corps du second groupe viendront des institutions suivantes: l'orphelinat S.-Arsène, Montréal; l'école Ludger-Duvernay, Montréal; l'école S.-Thomas-d'Aquin, Montréal; le Luke Callaghan Memorial School, Montréal; le séminaire des Trois-Rivières; l'école Anthelme-Verreau, Montréal; l'école de la Ste-Famille, Montréal; l'école Ste-Agnès, Montréal; le Highland Cadet Battalion, Montréal; le bataillon de cadets de Pointe-aux-Trembles; l'académie Huntingdon, Huntingdon; le Ormstown High School, Ormstown; le Sherbrooke High School, Sherbrooke; la Trinity Memorial Church, Montréal; le Macdonald High School, S.-Anne-de-Bellevue; le d'Arcy McGee High School, Montréal; et autres.

Les graisses sont des munitions

La conservation de la graisse et des os commence à domicile et aboutit au front

SAVEZ-VOUS...

Qu'une livre de gras contient suffisamment de glycerine pour produire les explosifs nécessaires à tirer 150 balles d'un fusil Bren...

Que deux livres de gras alimenteront une ronde de 20 coups de canon d'un avion Spitfire ou 10 obus de batterie anti-aérienne.

Les os produisent du gras et de la colle forte pour avions...

Si nous économisons du gras à raison d'une once par personne par semaine cela signifierait 36,000,000 de livres par an, assez pour produire 3,600,000 livres de glycerine pour la fabrication des explosifs.

Nos soldats comptent sur vous

Tout chef de maison qui livre à un boucher détaillant, à un ramasseur, ou au comité de récupération, du gras fondu ou non fondu, ou des os, aura droit de recevoir de la personne à qui il fait la livraison, 4c la livre poids net pour les graisses fondues et 1c la livre pour les graisses non fondues.

Aux termes de l'ordonnance A-642, émise par la Commission des Prix et de Commerce et portant sur cette récupération,

"Gras fondu" signifie le gras fondu et tamisé pour enlever les matières résiduelles solides. Il comprend le jus et la graisse tamisés résultant de la cuisson de la viande.

"Gras non fondu" signifie le gras cru ou cuit en partie, libre de viande maigre et d'os mais non entièrement fondu.

"Os" signifie les os crus ou cuits du bétail, des moutons et des porcs.

CHAQUE ONCE COMPTE

Economisez et filtrez chaque goutte de graisse pour hâter la victoire. Vendez cette graisse à votre boucher ou remettez-la à votre comité de récupération.

AVIS AUX BOUCHERS, HOTELS, ETC.,

Une copie de l'ordonnance A-642 vous a été expédiée par la poste. Cette ordonnance s'applique aux propriétaires et gérants d'hôtels, restaurants et autres établissements où on sert des repas. Elle est d'une importance primordiale aux bouchers et aux abatteurs de bétail. Au cas où votre copie aurait été égarée, vous pouvez vous en procurer une autre au bureau le plus rapproché de la Commission des Prix et du Commerce.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

ACHETEZ VOTRE
HABIT
chez
CHARLIE ROSEN
40 RUE SAINT-LAURENT
VALLEYFIELD, QUE.
AU SERVICE DE MONTRÉAL

AVIS DE LIVRAISON

Nous aurons moins d'employés à notre disposition les samedis après-midi au cours des mois de juin, juillet et août dans notre moulin et dans nos entrepôts. Conséquemment, nous demandons à nos clients de bien vouloir prendre possession de leur livraison au plus tard à 11 heures les samedis.

McDonald & Robb Limited

Valleyfield, Qué.

Une foule nombreuse assiste aux funérailles de M. J.-B. Deschambault décédé samedi

Le service a lieu à la cathédrale de Valleyfield — Un homme bien connu de la population de Valleyfield et de la région

Samedi dernier, 5 juin, M. J. B. Deschambault, homme bien connu de la population de Valleyfield et de la région, décédait à l'Hôtel Dieu de Valleyfield, à l'âge de 74 ans.

M. Deschambault était jusqu'à quelques semaines avant sa mort, propriétaire de la boulangerie J. B. Deschambault dont le renom avait été reconnu non seulement à Valleyfield mais aussi dans toute la province.

Il était l'époux de Adéline Hébert, décédée. M. Deschambault laisse dans le deuil son fils, Roméo, ainsi que des petits enfants.

Le service a été chanté mardi, le 8 juin, à 10 heures, à la cathédrale de Valleyfield devant un grand concours d'assistance qui est venue rendre un témoignage de sympathie aux parents de cet homme si bien connu.

M. l'abbé Labelle curé des Cascades, chantait le service. Après le service un cortège accompagna le corps jusqu'au cimetière. Quelques membres du corps des zouaves prenaient part, en uniforme, au défilé. Le corps a été inhumé dans le cimetière de Valleyfield. M. Roméo Deschambault, fils du défunt, remercie tous ceux qui lui ont apporté, de toute façon, des témoignages de sympathie à l'occasion de la mort de son père.

Hemmingford

M. Maurice Bouchard de Montréal chez son père M. J. B. A. Bouchard, N.P., dimanche.

M. E. Chisholm chez M. Arthur Lavallée dimanche.

M. et Mme Elzéar Bertrand en promenade dimanche chez leurs parents de St-Louis de Gonzague.

M. et Mme Wilfrid Payant de St-Chrysostôme chez M. Walter Smith dernièrement.

M. Sylvio Langlois, R.C.M.P., et Mme Langlois de St-Jean, Qué., chez M. Odessa Pierre mercredi.

MARIAGE

Cette semaine aura lieu le mariage de Origène Denault, fils de M. et Mme Médéric Denault de Hemmingford, avec Georgette Cédillot, fille de M. et Mme Emmanuel Cédillot de Sherrington.

Le Dr J. A. Abram et sa fille Madeleine à Montréal cette semaine.

M. et Mme Hermas Fortin et leurs enfants à St-Jean, Qué., dimanche.

DECES

DESCHAMBAULT: A Valleyfield, le 5 juin 1943, est décédé Jean-Baptiste Deschambault, ex-Boulangier à l'âge de 74 ans, époux en premières noces de Martine Robidoux et en deuxièmes noces de Délina Hébert. Les funérailles eurent lieu mardi matin en la cathédrale de Valleyfield.

Exposition annuelle des travaux d'art domestique à Ste-Martine

La grande exposition annuelle de travaux d'art culinaire et d'art domestique aura lieu en fin de semaine à l'Ecole Ménagère Régionale de Ste-Martine. Tous les parents et amis sont priés d'assister à cette exposition. L'ouverture officielle aura lieu samedi matin à 9 heures et elle se terminera lundi soir à 10 heures. On pourra examiner ces travaux les 12, 13 et 14 juin prochain entre 9 h.a.m. et 10 p.m.

On vole l'auto de M. Nicholson

Ces jours derniers deux soldats ont été condamnés pour avoir volé l'automobile de M. Maurice Nicholson, de Majestic Battling Works.

Les deux soldats s'emparèrent de l'automobile mercredi soir avaient bien l'intention de s'y ballader mais la police, avertie d'urgence, parvint à les rejoindre quelques cinq minutes après qu'ils se furent emparés du véhicule.

Les deux individus, qui étaient quelque peu en état d'ivresse, ne purent pas jouir longtemps de leur vol.

Ils passèrent en cour du recorder vendredi dernier et furent condamnés à un an de prison.

En cour du recorder à Valleyfield cette semaine

Il y eut quelque activité à la cour du recorder cette semaine, mais ce ne fut que du menu fretin, car rien d'intéressant particulièrement n'était au programme.

Quelques batailles de rues et infractions aux règlements de la circulation firent que des plaintes furent portées contre les accusés.

Dans la plupart des cas les cautionnements furent versés dans les coffres de la ville puisque les accusés ne se sont pas présentés à la barre.

Dans le département du feu c'est aussi tranquille. Au poste des pompiers actuellement on est à faire la révision de l'outillage et à remplacer quelques morceaux sur les échelles.

Importante assemblée lundi soir

Pour les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes, lundi soir

Membres de la Chambre de Commerce des jeunes... votre président à besoin de votre concours!

En effet M. Jos Primeau, convie tous ceux qui appartiennent à la Chambre de bien vouloir assister à l'assemblée de lundi soir prochain, 14 juin, à 8 heures, au Club Tourist. Cette assemblée est d'une très grande importance. Il s'agit d'abord de discuter du congrès régional qui se tiendra conjointement avec la Chambre senior, le dimanche 20 juin prochain.

Comme à Valleyfield ont tient à ce que nos visiteurs partent de notre ville avec un agréable et immortel souvenir de leur visite, il faut se préparer en conséquence. Alors tous sont en devoir pour le 14 juin, au Club Tourist.

D'autres questions également importantes seront mises sur la table pour étude.

Les commis de magasins s'unissent en association, au cours d'une assemblée tenue lundi

Ils nommaient un comité provisoire dont le président est M. Jean-Marie Girard — Conseils de MM. Gontran Saintonge, Joseph Primeau et de M. l'abbé H.-O. Vaillancourt

Lundi soir se sont réunis dans le sous-sol de la cathédrale la plupart des commis de magasins, hommes et femmes, pour jeter les bases d'une association.

On remarquait parmi l'assistance des employés des magasins: Dion, Leduc & Prieur, United Stores, F. W. Woolworth, Billette, Adrien Cholette, Charles Cadieux, A. H. Besner, Beamish, Marchand & Frère, et autres.

Sur le conseil de M. l'abbé H. O. Vaillancourt, aumônier des syndicats catholiques, de Mre Gontran Saintonge, président de la Chambre de Commerce senior de cette ville, et de M. Jos Primeau, président de la Chambre de Commerce des jeunes, les commis débütèrent en nommant un comité exécutif provisoire.

Ont été élus: président, M. Jean-Marie Girard; premier vice-président, M. Jean Brosseau; seconde vice-présidente, Mlle Ida Trudel; secrétaire, M. Lucien Pomerleau; trésorier, M. René Brunet; directeurs, Mles Estelle Dorais, Lucille Séguin, MM. Amédée Legault et Roland Leduc.

Dans ses remarques, M. Jos Primeau, à titre de président de la Chambre de Commerce des jeunes, fit en évidence tous les avantages que pourront retirer les commis et employés de magasins de s'unir afin de revendiquer leurs droits et s'entendre d'une manière plus avantageuse avec leurs patrons. Il souligna de plus que ce n'était pas du ressort de la Chambre de Commerce des jeunes de régler les problèmes des commis de magasins, mais que la solution ne nuira pas au commerce local. Il félicita ensuite les inspirateurs de ce mouvement et leur souhaita toute la chance voulue.

Mre Gontran Saintonge vint, sur l'invitation du président de l'assemblée, adresser quelques mots. Il déclara entr'autres choses qu'il approuve personnellement les mouvements d'ensemble et rappelle les paroles de Mgr Ross, si populaires depuis quelque temps: "Mêlez-vous de vos affaires... mais mêlez-vous en"! Chacun à ses droits et ses privilèges à revendiquer, mais il ne doit pas oublier également qu'à ces droits et privilèges correspondent des

devoirs et des responsabilités, lesquels bien supportés ne pourront que rendre service au commerce en général.

Les questions difficiles à régler seront toujours bien reçues pour étude de la part de la Chambre de Commerce, laquelle cherchera toujours à apporter de l'amélioration dans le bien-être des employeurs et employés des maisons de commerce de notre ville.

Mre Saintonge termine en donnant quelques détails sur la procédure à suivre pour jeter les bases d'une association comme celle-ci.

M. l'abbé H. O. Vaillancourt, en quelques mots, recommanda l'entente entre patrons et employés, conseillant d'étudier sérieusement les questions afin d'en venir à des solutions qui puissent donner satisfaction aux deux partis intéressés.

Il montra tous les avantages de la coopération et de la bonne entente, et illustra ses paroles de faits qui se sont produits chez les employés des grands magasins de la métropole où patrons et commis travaillent la main dans la main, dans la plus parfaite harmonie.

Le conseil provisoire ajourne l'assemblée à une date qui sera annoncée plus tard.

Gare aux chauffeurs enivrés

Deux hommes ont été arrêtés dans le courant de la semaine dernière pour avoir conduit des automobiles en état d'ivresse. Les deux individus ont été condamnés pour un tel délit à une forte amende.

Pour les intéressés, il est bon de savoir que les règlements veulent que tout homme qui est sous l'influence de la boisson soit arrêté s'il manifeste seulement l'intention de conduire une automobile.

Ces règlements sont sévères, mais ils sont établis pour sauvegarder la sécurité publique. Trop d'accidents dépendent le plus souvent de l'état d'ivresse d'un conducteur de véhicule.

Et puis, au travail... rafraichis



BUVEZ Coca-Cola GLACÉ

TRADE-MARK 125 F

QUALITÉ ÉCONOMIE COMPÉTENCE

NOUS AVONS TOUT POUR VOUS SERVIR

EN PAPIER — EN PAPETERIE

Tél. 654

Articles de Classe	Estampes en Caoutchouc
Articles de Bureau	Livrets de Comptoir
Articles de Magasin	Système McCaskey
Livres de Comptabilité	Système Ramsay
etc. etc.	etc. etc.

AGENT:
CAISSES ENREGISTREUS
CLAVIGRAPHES - MACHINES A ADDITIONNER
DUPLICATEURS - COFFRE-FORTS
ETC. ETC.

LA PAPETERIE VALLEYFIELD

32, rue Ste-Océelle — C.P. 29, VALLEYFIELD, P.Q.

Le règne des menottes est encore en vigueur dans les camps ennemis; N. Clairmont

Le caporal Noël Clairmont, prisonnier de guerre en Allemagne depuis la raid de Dieppe, déclare que les prisonniers de guerre sont menottés

LES CONCERTS ET LE "FOOTBALL"

Ces jours derniers, M. Lionel Clairmont, chauffeur de taxi de la ville de Valleyfield, recevait une lettre de son frère, le caporal Noël Clairmont, qui est prisonnier de guerre en Allemagne. Le caporal Clairmont a été fait prisonnier lors du raid de Dieppe au mois d'août l'an dernier.

Nous reproduisons ci-dessous cette lettre qui ne manquera pas d'intéresser tous les lecteurs de La Gazette de Valleyfield, surtout en ce qui concerne le traitement des prisonniers de guerre.

6 avril 1943.

M. Lionel Clairmont,
81, rue Ste-Cécile,
Valleyfield, P.Q.

Cher Lionel:

J'ai reçu tes lettres... aussi reçu d'Armand (Dr Armand Clairmont, également de Valleyfield.) des livres. Nous avons toujours besoin de livres, à peu près le seul passe-temps entre les heures de travail dans les camps. Les heures de travail ne sont pas trop longues et le samedi après-midi et dimanche sont jours libres.

Il y a du "football" (que je n'aime pas.) et des concerts de musique de temps à autre donnés par les prisonniers de guerre.

Je suis content de vous savoir tous en bonne santé. Je me porte bien. Amand (Dr Clairmont) me parlait de menottes et me dit que tout est supposée être normal ici. Les journaux ont fait erreur car le règne des



Le caporal NOËL CLAIRMONT

menottes n'est pas fini et je ne serais pas surpris si cela durait jusqu'à la fin de la guerre. C'est une punition pour ce qui est supposé avoir été fait lors du raid que nous avons fait à Dieppe. Que veux-tu, c'est la guerre et il faut s'y résigner!

J'apprécie tout ce que tu fais pour moi.

Bonjour,

Noël.

Faits divers...

(Suite de la page 5)

La société St-Vincent de Paul invite le conseil à venir à une assemblée générale dimanche prochain à 9 heures au sous-sol de la cathédrale pour être témoins de l'administration des biens récupérés et distribués aux familles nécessiteuses de la ville.

On installerait des poubelles à travers la ville pour assurer une propreté régulière. Trop de personnes jettent un peu partout des paquets de cigarettes vides, les sacs de patates frites, etc. Information sera prise pour savoir s'il est possible de se procurer ces poubelles, et si oui, on en installera dans les endroits les plus fréquentés de la ville.

Howick

A la demande de notre bon curé, un Père Rédemptoriste est venu nous préparer à la fête de l'Ascension par un Tridium de prières. Le Révérend Père porta un intérêt tout spécial à la jeunesse en voulant bien lui accorder des entretiens intimes. Les jeunes s'en sont montrés très satisfaits.

Les 2 et 3 juin, nous avions l'honneur de recevoir la visite pastorale de Son Excellence Mgr J.-A. Langlois, évêque du diocèse de Valleyfield. A cette occasion, 76 enfants reçurent le sacrement de Confirmation.

La famille Elzéar Daoust à Valleyfield dimanche.

On apprend que M. Eucher Bourcier, barbier, vient de faire l'acquisition de la propriété de Mme Marcel Viau.

Mlle Alice Demers de Montréal en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Josaphat Demers.

M. R. LeClair électrocuté à son travail samedi dernier; né à Ormstown le 7 avril 1890

M. LeClair, avantageusement connu dans la région, toucha accidentellement un fil électrique à haute tension au moment où il travaillait sur un échafaudage

LES FUNERAILLES EURENT LIEU MARDI

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, lundi matin, par Me Richard L. Duckett, coroner du district, dans le cas de M. Robert LeClair, 52 ans, 5547, rue Hadley, qui a été électrocuté vers 4 h., samedi après-midi, au cours de son travail dans l'usine de la Dominion Textile Co., 3970, rue Saint-Ambroise. Il toucha accidentellement un fil électrique à haute tension, au moment où il travaillait sur un échafaudage. Le choc le projeta sur une machine plus bas. On tenta vainement de le ranimer. Un médecin constata finalement la mort et le cadavre fut transporté à la morgue. Le défunt, né à Ormstown le 7 avril 1890, était le fils de Napoléon LeClair et de Catherine Sproule. Avant d'aller s'établir à Montréal, il y a vingt ans, M. LeClair était électricien en chef de firmes à Telluridge, Col., et à Houston, Tex. Durant les vingt années qu'il avait été à Montréal, M. LeClair avait été à l'emploi de la Dominion Textile.

Il était bien connu dans les cercles sportifs, étant une ancienne étoile du club de hockey de la ligue d'Ormstown et membre du club Caledonia Curling, à Montréal.

Il laisse sa femme, née Yale (Edith), sa fille, Katherine; ses 4 frères, William, Edward, Dufferin et le Dr Gordon LeClair, tous de Montréal; deux soeurs, Mme M.-D. McNaughton, d'Ormstown et Mme James-H. Harrison, de Montréal. Les funérailles eurent lieu à Ormstown, mardi.

Ste. Agnes

M. et Mme William Carrière et leur fille Jeannine, de Valleyfield chez leurs parents et amis ici dimanche.

Mlle Cécile Latour était à Ste-Martine pour quelques jours la semaine dernière, passant un examen sur le classage des oeufs.

M. et Mme Georges Lacroix et leur garçon Léo de Valleyfield chez M. et Mme John Quenneville, dimanche.

M. et Mme Lisle Watterson et sa fille, étaient de passage à Montréal dimanche. Mlle Margorie Watterson est revenue avec eux pour passer une courte vacance avec ses parents, M. et Mme Ernest Watterson.

Mlle Ruth Sutherland de Morin Heights a passé la dernière semaine avec ses parents, M. et Mme Donald Sutherland.

M. et Mme Georges Smellie et sa fille Eleanor, étaient les invités de M. et Mme D. S. Smellie, dimanche.

Vendredi dernier un groupe d'enfants faisaient leur première communion. Il y eut chant, messe et musique spécial pour eux. Durant la soirée il eut une heure sainte à leurs intentions et ensuite M. le curé avait organisé une petite vue sur la première communion, très intéressante. Tous, parent et enfants s'en retournèrent à leur demeure enchanté de leur soirée.

Renommé Depuis 50 Ans

THÉ "SALADA"

Malgré les difficultés actuelles la qualité superbe de ce thé favori est maintenue.

La taxation des machines....

(Suite de la page 1)

à l'industrie du textile (par exemple) qui est un soutien industriel important dans la province de Québec. Depuis les débuts des hostilités on a enlevé les tarifs pour l'industrie du textile entre tous les pays de l'empire et on a aussi discuté la possibilité d'enlever ces mêmes tarifs chez les autres pays alliés, soit avant ou après la cessation de la guerre actuelle. L'enlèvement de ces tarifs soumettra le Canada à une compétition sans précédent. Ce sujet cause des graves inquiétudes chez nos industriels surtout dans le domaine du textile, et avec raison.

Si le gouvernement de l'Assemblée Législative et du Conseil Législatif acceptent cet amendement les industries devront payer une taxe non justifiée. Il nous semble qu'ici dans la province nos industries, si grandes ou petites soient-elles, méritent une protection égale et justifiée de nos gouvernants. Si nos "pilotes" ne nous conduisent pas à bon port aujourd'hui, que feront-ils demain?

Dans une lettre adressée à l'hon. Oscar Drouin et à ses membres, la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec déclare que "l'amendement proposé à la loi des cités et villes provoque de

très grandes inquiétudes dans tous les coins de la province".

"Sans discuter les mérites de la question, car notre Fédération ne possède pas en ce moment suffisamment de données pour émettre une opinion éclairée, nous vous saurions infiniment gré de bien vouloir fournir à nos industriels l'occasion d'étudier la question sous tous ses aspects".

"Nous savons que le gouvernement désire l'avancement économique de la province. Nous savons qu'il veut traiter toutes les classes de la population avec justice. C'est pourquoi nous lui soumettons humblement de différer à une autre session l'adoption de cet amendement qui en plus de diviser l'opinion est une source d'appréhension chez nos industriels à un moment très critique de leur carrière.

Toutefois, notre Fédération vous recommande très fortement de profiter de ce délai pour mettre à l'étude une réforme générale du régime fiscal auquel nos municipalités, villes et cités du Québec sont soumises. Des problèmes de distribution plus équitables du fardeau de l'administration municipale et scolaire se posent avec plus d'acuité chaque jour. Notre Fédération est d'avis qu'il serait temps de mettre toute la question à l'étude afin d'y apporter une solution d'ensemble dans le plus bref délai possible.

Nouvelles démarches pour le pont

(Suite de la page 1)

bureau se trouve à Montréal. Ces gens exigeraient qu'on retrace les bornes qui avaient été fixées vers 1880 avant de faire prendre de nouvelles mesures déterminées pour la construction du pont. Cette exigence semble outrée. M. Morin, ingénieur du gouvernement, cherchera encore ces jours-ci la trace de ces anciennes bornes. On croit bien que ce sera sans succès. D'autres dispositions devront alors être prises pour assurer l'avancement du projet.

Laissez PARADOL
soulager vos
Maux de Tête
Maux de Dos
Rhumes
Douleurs
Rhumatiques

Paradol
du Dr Chase

En abrégant
seulement d'une
minute nos
conversations au
téléphone

... nous épargnerions
110,000 heures par jour
pour les communications
de guerre

Les communications de guerre doivent passer en premier lieu...

ce qui signifie qu'il nous faut réduire au minimum l'usage non essentiel du téléphone. Il est impossible d'accroître les facilités actuelles. Votre collaboration est nécessaire si les communications de guerre doivent être promptement acheminées. Rappelez-vous que l'usage abusif du téléphone peut entraver l'activité de guerre—et que toute seconde que vous épargnez compte.



Un employé de la D.I.L. se noie en voulant sauver la vie d'un enfant

Il s'agit d'un chimiste employé à la Defense Industries Limited — Le jeune Stephen L. Roman, fils du Dr et Mme Roman de Valleyfield, se jeta à l'eau lorsque son embarcation fut emportée par le courant

VERDICT DE MORT ACCIDENTELLE

Le petit village de Nitro et une partie de la population de Valleyfield étaient en émoi samedi après-midi dernier lorsqu'on apprit qu'un jeune chimiste avait perdu la vie au cours d'une tragédie de l'onde près de la Defense Industries à Valleyfield.

D'après des informations dignes de confiance on nous déclare que le jeune Russell Rexford, 23 ans, perdit la vie lorsqu'il tenta de sauver la vie du jeune Stephen L. Roman, 11 ans, fils du Dr et Mme C. L. Roman, de Valleyfield. On a repêché le corps de Rexford dimanche soir près du lieu où se déroula le drame.

On nous apprend que le jeune Roman jouait avec une jeune compagne, Marjorie Sims, dont le père est capitaine des gardes à la D.I.L. quand il décida de jouer dans une chaloupe qui se trouvait près d'eux. Quelques minutes plus tard l'embarcation, qui n'était pas attachée, fut soudainement emportée par le courant. Puisqu'il n'y avait pas de

rames dans la chaloupe, le jeune Roman cria aux personnes qui ce trouvaient dans la maison no 1 du Staff House et se jeta ensuite à l'eau. Russell Rexford, chimiste à cette industrie, entendit les cris du jeune homme et s'empressa de lui porter secours. D'autres compagnons de travail de Rexford se rendirent aussi sur les lieux pour aider le sauveteur et l'enfant. Rexford plongea dans l'eau du canal mais il disparut aussitôt. Munis d'un canot, les compagnons de travail de Rexford s'approchèrent de Roman et le conduisirent en lieu sûr. On fit des recherches pour Rexford mais ce n'est que dimanche que son corps fut retrouvé, à quelques pieds de l'endroit où se déroula cette tragédie.

Le défunt était le fils de Mme O. G. Rexford, de Magog, et il était à l'emploi de la D.I.L. depuis quelques temps.

Le coroner du district, le Dr O. E. Caza, rendait un verdict de mort accidentelle.

Armand Roy très apprécié dans le rôle de Murillo

Le jeune Jean Paquin, du collège de Beauharnois, réussit aussi de façon brillante dans le rôle du Mulâtre — Une troupe bien dirigée

L'AVARE DE MOLIERE

Mardi soir dernier, à la salle de la cathédrale, une troupe d'artistes de Beauharnois venait exécuter à Valleyfield la charmante opérette, "Le Mulâtre de Murillo".

Cette opérette, présentée en soirée au profit de l'oeuvre du camp Don Bosco, obtint un heureux succès. Il est malheureux que les élèves de nos institutions locales n'aient pas pu assister à cette opérette qui contient un très grand intérêt artistique.

Le public de Valleyfield qui s'est rendu à la cathédrale mardi soir a été en mesure d'apprécier ce que

c'était qu'une opérette. Beaucoup de gens, il faut le dire, n'ont jamais su ce que pouvait être de la musique et du chant "actés", ou de la comédie mise en musique. Ils en ont été témoins ce soir-là. L'intérêt provoqué chez les auditeurs et spectateurs mardi fait prévoir que le genre opérette serait goûté du public si on lui en présentait de nouveau.

Armand Roy, jeune homme de Beauharnois, dont le talent de chanteur fait l'orgueil de notre région, interpréta avec brio le rôle de Murillo. M. Roy possède une voix

puissante et riche, dont la chaleur plaît à tous ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre. Quoiqu'inhabitué à la scène, M. Roy joua son rôle beaucoup de naturel, et aidé de la grâce de son chant il fut fréquemment applaudi. Le jeune Jean Paquin, élève du collège de Beauharnois, joua le rôle du Mulâtre de Murillo avec une aisance et une maîtrise surprenantes, lorsque l'on considère la jeunesse de l'acteur, et du chanteur. Les autres personnages de l'opérette, bien qu'ils eussent des rôles de moindre importance, s'en acquittèrent avec succès.

Nous devons souligner ici particulièrement les quelques scènes de l'Avare, comédie classique de Molière, qu'ont donné les élèves du collège. Le jeu des trois acteurs qui jouaient les rôles de Harpagon, Maître Jacques et Léandre, fut rendu avec une intelligence et un naturel dignes des meilleurs artistes de la scène. Une grande part du mérite de ces jeunes acteurs revient aux éducateurs qui les ont si bien dressés.

LES FAITS DU JOUR

AU CONSEIL 1180

des

CHEVALIERS DE COLOMB

VALLEYFIELD



Le grand chevalier, M. Lorenzo Bayard, a représenté les Chevaliers de Colomb de Valleyfield, dimanche dernier à Saint-Jean, où l'on conférerait les trois degrés de l'ordre.

L'initiation était présidée par Mtre Alcide Côté, grand chevalier du conseil de Saint-Jean et les officiers conférants des trois degrés appartenaient également à ce conseil.

Le troisième degré fut donné par Mtre Yvan Sabourin, secondé par Mtre Alcide Côté. Ce fut un succès sur toute la ligne et ceux qui

connaissent les secrets de l'ordre seront en mesure de comprendre ce que signifie "sur toute la ligne."

RETRAITES

C'est à la fin de ce mois que les Chevaliers de Colomb se rendront à la Maison du Christ Roi, à Châteauguay, à l'occasion de la retraite fermée organisée par l'Intendant, M. Lucien Moïse, avec le concours des membres du bureau de régie et de M. Armand Larin, président de la ligue des Anciens Retraités.

On a déjà commencé à s'organiser mais il y a encore de la place pour ceux qui désirent y prendre part. Il n'auront qu'à s'adresser aux personnes ci-haut mentionnées, lesquelles se feront un plaisir de leur fournir tout renseignements supplémentaires qu'ils puissent désirer.

Les organisateurs ont reçu avis que la Maison du Christ-Roi ne pouvait donner asile à plus qu'une quarantaine de retraités à la fois; il serait donc prudent de réserver sa chambre sans délai.

La retraite commencera le dimanche soir, 27 juin, pour se terminer le 30.

Chassez la DOULEUR



Faites réparer vos fourrures DES MAINTENANT!

La main-d'oeuvre se faisant très rare, il nous sera peut-être impossible, à l'automne, de pouvoir travailler vos fourrures.

N'ATTENDEZ PAS!
ECONOMISEZ en profitant de nos prix SPECIAUX D'ETE.

GERARD GUINDON

FOURRURES

Tél. 552

49, rue du Marché Valleyfield, P.Q.



PROJETEZ DE VOYAGER SUR SEMAINE POUR VOS VACANCES D'ÉTÉ

VOUS SEREZ PLUS CONFORTABLES — LES AUTOBUS SERONT MOINS ENCOMBRES



Il y a TRÈS peu d'espace disponible en fin de semaine

Soyez prévoyants! Soyez patriotes! Organisez vos vacances d'été de façon à pouvoir voyager les jours de semaines!

Le Canada a besoin de votre aide pour résoudre ses problèmes de transport en temps de guerre. Le gouvernement a demandé aux patrons de faire commencer les vacances au milieu de la semaine. Quand cela n'est pas possible, veuillez modifier vos projets de voyages à cet effet.

Veuillez ne pas tenter de voyager en fin de semaine durant la guerre. Voyagez n'importe quel autre jour, du lundi au vendredi avant-midi.



Demandez ce dépliant au terminus local

Nous vous remercions d'avoir compris que les autobus de La Compagnie de Transport Provincial doivent être affectés au transport de guerre en premier. Les services

réguliers sont permis sur les parcours considérés essentiels par le régisseur fédéral du transport seulement. On ne peut obtenir de nouveaux autobus, et nous ne pouvons ajouter d'autobus supplémentaires (extras). Par conséquent, dans votre propre intérêt et pour être plus confortables, veuillez

- 1 Voyager sur semaine seulement.
- 2 N'emporter que le moins de bagage possible.
- 3 Obtenir vos billets et les renseignements que vous désirez à l'avance, afin d'éviter l'encombrement de la dernière minute.
- 4 Voyager durant la journée aux heures où il y a peu d'affluence, et non lorsque les ouvriers se rendent à leur travail ou en reviennent.
- 5 Passer vos vacances près de la localité que vous habitez et ne faire qu'un voyage aller et retour.



1188 ouest, rue Dorchester (angle Drummond) — Montréal

Larry Moquin décroche les bourses du tournoi éliminatoire de lutte, dimanche soir

D'excellents combats livrés par Freeman, Valois et Moquin — Tactiques dégoûtantes des autres — La Turquie et l'Italie aux prises règlent leur différent à coup de poings

Le promoteur Paul Larivière a présenté, dimanche soir, un excellent programme de lutte à l'aréna; il fut d'ailleurs très apprécié des 2000 personnes qui envahissaient les estrades et l'alentour de l'aréna.

Pour la première fois les amateurs ont pu voir un programme éliminatoire auquel participaient huit des meilleurs pugilistes du jour.

Avant le début des hostilités l'arbitre Paul Gaudette tira au sort les figurants dans les quatre premiers combats et le résultat fut le suivant:

LARRY MOQUIN vs ALL TUCKER: Ces deux lutteurs, pesant respectivement 190 et 192 livres se livrèrent un combat inégal à cause des tactiques déloyales de Tucker. Ce dernier manœuvra de telle façon que Moquin, finalement ennuyé de la conduite de son adversaire, lui administra une rclé en règle pour ensuite lui coller les épaules au matelas, après 12 minutes. Larry Moquin s'est révélé un puissant lutteur; c'est en effet un élève du champion Yvon Robert.

FRANK VALOIS vs JOS DEVALTEAU: Dévalteau ne perdit pas un instant pour s'affirmer d'une brutalité décevante pour la foule, envers son adversaire. Tous deux sont de poids égal, soit 202 livres, et d'une souplesse extraordinaire. Ce sont deux athlètes accomplis qui se rencontrèrent et qui promettaient de donner de la belle lutte. Le tempérament belliqueux de Dévalteau lui valut, comme dans la rencontre précédente, de solides coups de poings de la part de Valois qui fut proclamé vainqueur après avoir disposé de son rude adversaire en 10 minutes.

ACE FREEMAN vs BOB LORTIE: Ceux qui connaissent Lortie ne seront pas surpris d'apprendre qu'il s'attira la foudre de Ace Freeman et de l'arbitre pour avoir agi de façon déloyale durant la rencontre. C'est en effet au bout de 9 minutes que Freeman décrocha la victoire après avoir remis à son adversaire toutes les brutalités dont il avait été victime. Freeman s'est révélé un excellent lutteur qui n'a pas froid aux yeux et qui sait se défaire des prises dont il est victime. La foule l'accablait quand l'arbitre annonça sa victoire.

JOE PARELLI vs ALI ALIBA: Dans tout cirque il y a des numéros comiques; cette fois ces deux lutteurs cherchaient plus à dérider le public qu'à donner de la belle lutte. Il serait difficile de dire qui des deux a été plus rude à l'égard de l'autre. Tout y passa, coups de pied, morsures, capsules de bouteilles, jusqu'au moment où les deux lutteurs lancèrent l'arbitre en dehors de l'aréna. Ce dernier, Paul Gaudette, qui n'a peur d'aucun lutteur, remonta dans les cables pour déqualifier les deux bouffons. Le conflit Italie vs Turquie se régla ensuite sur le plancher, mais l'arbitre n'avait rien à faire à ce numéro spécial. Finalement les renseignements et pouvoir ensuite repugiliste reprirent le chemin de la douche sous les huées de la foule.

2ème éliminatoire
Les gagnants de la première série: Larry Moquin, Frank Valois, Ace Freeman revinrent dans l'aréna pour un nouveau tirage afin de déterminer lequel rencontrerait l'autre. Comme il n'y avait que trois vainqueurs dans la dernière éliminatoire, on fit revenir Ali Aliba et Joe Parelli pour trouver celui qui participerait au tournoi comme quatrième.

Le sort, (pile ou face) favorisa

Parelli qui revint sur les rangs pour la course au trésor, puisque la bourse totale allait au dernier vainqueur du tournoi.

LARRY MOQUIN vs ACE FREEMAN: Dans la lutte il y a de l'art et ces deux pugilistes nous en ont donné la preuve en luttant d'une manière excessivement propre, à la manière de véritable sportsmen, pendant douze minutes. Ce fut une succession de prises scientifiques et la plus belle démonstration d'adresse et de rapidité. Larry Moquin gagna ce combat par une prise rapide qui confondit complètement son adversaire. Tout de même quand ce dernier se releva ce fut pour aller serrer la main de son adversaire et de le féliciter de son adresse et de sa force.

JOE PARELLI vs FRANK VALOIS: La chance favorisa certainement Parelli dans ce combat puisqu'il réussit à décrocher la victoire contre le parfait athlète qu'est Valois. Au bout de 10 minutes, après toutes les tentatives de Parelli pour aveugler et extropier son adversaire, Valois alla s'écrouler sur le plancher quand il manqua un coup de bélier destiné à Parelli et ne put se relever au compte de 10 de l'arbitre. Il était évident que Valois s'était assez gravement blessé en passant à travers les cables et en tombant sur le plancher. Des spectateurs vinrent à son secours et parvinrent à le reconduire à sa chambre.

Finale
LARRY MOQUIN vs JOS PARELLI: Ce fut un foudroyant combat qui mettait aux prises le plus rude de lutteurs contre un des plus scientifiques. Parelli recommença son jeu de démolition contre Moquin qui endura longtemps avant d'exercer ses représailles. Finalement, ne pouvant plus endurer de son déloyal adversaire, et avec l'assentiment de la foule, il administra une volée de coups de poings à Parelli qui ne vit que du rouge. Parelli s'en prit alors à l'arbitre et réussit même à lui faire un mauvais parti. Paul Gaudette revint au milieu de l'aréna pour dé-

La plupart des magasins locaux fermés le mercredi après-midi

Politique adoptée par nos marchands pour procurer quelques heures de loisir aux employés, durant la saison d'été

qualifier l'italien et proclamer Moquin vainqueur du grand tournoi éliminatoire. Le combat dura alors depuis 13 minutes. Quand la cloche annonça la fin de l'engagement, la vraie bataille commença pour de bon; Moquin en profita pour donner une leçon de politesse à Parelli, lequel regagna ses quartiers avec un bon souvenir de son enbardée.

Larry Moquin est donc celui qui décrocha les bourses du tournoi. C'est un excellent athlète qui promet et qui nous reviendra, espérons-le. Chaque rencontre était d'une chute à finir.

200 hommes et femmes employés sur les chemins de fer furent décorés pour leur bravoure, plus de 300 autres hommes trouvèrent la mort et 2,000 furent blessés par l'action ennemie.

Il semble que patrons, marchands, et employés en sont venus à une entente sur la question de fermeture des établissements de commerce car mercredi dernier, à 1 heure au plus tard, la majorité des magasins étaient fermés à la clientèle.

C'est une nouvelle politique adoptée par les employeurs afin que les commis des magasins aient quelques heures de répit durant la semaine, surtout pendant la saison chaude.

Ceux des marchands qui n'ont pas voulu se rallier au mouvement ont probablement des raisons personnelles pour motiver leur refus et ce n'est pas notre affaire d'en juger. Tout de même le chiffre d'affaire durant les heures de midi à 6 heures, mercredi, n'a pas du être important puisqu'il n'y avait pratiquement personne sur la rue.

VOUS DEVEZ FAIRE VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT SUR LE REVENU 1942 AU PLUS TARD LE 30 JUIN

... SI, CÉLIBATAIRE, vos revenus nets ont dépassé \$660.
... SI, MARIÉ, vos revenus nets ont dépassé \$1200.

Dans le cas de revenus d'au plus \$3000, se procurer deux (2) exemplaires de la formule simplifiée T. 1 Spéciale. Dans le cas de revenus excédant \$3000, se procurer trois (3) exemplaires de la formule T. 1 Générale.

Les dollars provenant de l'impôt sur le revenu ne serviront pas à des fins ordinaires... ce seront des facteurs de la Victoire... Ils nous aideront à vaincre. L'impôt sur le revenu est équitable puisque chacun est taxé selon ses moyens.

D'après la nouvelle méthode adoptée cette année, vous acquittez votre impôt au fur et à mesure que vous touchez votre revenu. La réduction de l'impôt de 1942 a rendu possible l'application de cette mesure.

Dans la plupart des cas, la plus grande partie de l'impôt ainsi réduit aura déjà été payée, au moyen des retenues de salaire ou des versements périodiques effectués à l'égard de 1942. Un tiers de la différence restant due est payable le 30 juin et le solde, au plus tard le 31 décembre 1943.

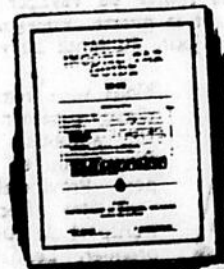
Vous devez faire une déclaration de vos revenus et acquitter votre impôt en entier afin d'établir votre droit au remboursement, après la guerre, de

la partie de l'impôt qui représente de l'épargne. Si vous touchez un traitement ou un salaire, votre employeur peut probablement vous fournir des formules d'impôt sur le revenu; sinon, vous vous en procurerez au bureau de poste ou au bureau de l'inspecteur de l'impôt sur le revenu de votre district.

Plus de 2,000,000 de Canadiens feront des déclarations et paieront l'impôt. Évitez l'encombrement des derniers jours. Si vous différez, la maladie ou quelque autre circonstance imprévue vous empêchera peut-être de produire votre déclaration à temps. Ne vous exposez pas à payer l'amende; produisez votre déclaration **DÈS MAINTENANT.**

CULTIVATEURS

Vous devez annexer à la formule de déclaration T. 1 Spéciale ou T. 1 Générale, soit un état détaillé de vos revenus bruts et de vos dépenses, soit la formule supplémentaire T. 1, à l'usage des cultivateurs. La formule supplémentaire T. 1 indique en détail les revenus et dépenses d'une ferme, et constitue un guide pour l'établissement de votre revenu net réel. On se procure des formules au bureau de poste ou chez l'inspecteur régional de l'impôt sur le revenu.



Afin de vous aider à remplir votre déclaration de l'impôt sur le revenu, l'on vient de publier une brochure intitulée "Guide des cultivateurs en matière d'impôt sur le revenu 1942" qui tient compte des conditions inhérentes à l'exploitation d'une ferme. On se procure gratuitement cette brochure de l'inspecteur régional. Si vous ignorez son adresse, inscrivez simplement sur votre enveloppe: Inspecteur régional de l'impôt fédéral sur le revenu.

Faites votre déclaration maintenant - Évitez l'amende

DOMINION DU CANADA — MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL
DIVISION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

COLIN GIBSON,
Ministre du Revenu National

C. FRASER ELLIOTT,
Commissaire de l'impôt sur le Revenu

Moose vs Hotel Mallette Dimanche

Partie sensationnelle au Parc Sauvé dimanche
— Les gérants Marcel Chasle et Lucien Leduc des clubs Moose et Hôtel Mallette se promettent un duel acharné — Laurin lancera pour les Moose — Cyr et Bourdeau officieront au monticule pour l'Hôtel Mallette

Dimanche prochain, au terrain du Parc Sauvé, se jouera, au dire des amateurs la plus sensationnelle partie de balle molle de la ligue du district de Valleyfield cette année. Les Moose et l'Hôtel Mallette se rencontreront à 2.15 au terrain du Parc Sauvé pour la première fois cette année depuis l'inauguration de la ligue. Les Moose qui détiennent la tête de la ligue sans aucune défaite encore à leur crédit prétendent bien conserver leur allure de victoires consécutives. L'Hôtel Mallette, de son côté, n'a pas encore connu la défaite. Ils ont annulé une fois avec Huntingdon, et défait la Garde Champlain mardi dernier pour se maintenir égal dans le pourcentage avec les Moose. On peut donc dire que cette partie

fournira aux amateurs une attraction des plus spectaculaires. Il faut dire que les paris pour la partie de dimanche sont de dix contre (?) pour les Moose. Les amateurs comptent particulièrement sur la performance de Laurin au monticule pour réduire à néant les efforts des frappeurs de l'Hôtel Mallette. L'Hôtel Mallette opposera à Laurin les lanceurs Cyr et Bourdeau, l'un droitier et l'autre gaucher, qui tous deux ont affiché jusqu'ici une tenue solide. Le parc Sauvé sera le rendez-vous de tous les amateurs dimanche prochain. Personne ne doit manquer cette joute qui fera sensation dans les annales de la ligue.

L'athlète Jean Pusie en finale dimanche prochain

Il sera opposé à Monty LaDue — Jos. Parelli et Ali Aliba en semi-finale — Juan Lopez et Tiger Delisle dans le match spécial

Les amateurs de lutte seront heureux d'apprendre que leur lutteur tant estimé Jean Pusie sera au programme de dimanche prochain, alors qu'il luttera en finale contre Monty LaDue.

La semi finale et le match spécial offriront au public tout ce qui peut se faire en fait de brutalité de la pire espèce. On verra aux prises Ali Aliba dont les ruses à la lutte ne connaissent pas de bornes, et le bouillant Jos Parelli dont les fureurs sont souvent incontrôlables. Dans le match spécial on verra Juan Lopez, mexicain dont les coups illégaux sont hués de la foule à chaque combat, contre Tiger Delisle qui certainement n'a pas son pareil pour se servir de tous les moyens permis et non permis pour démolir son adversaire. Ces deux combats promettent un spectacle d'envergure.

Dans la rencontre préliminaire, John Masson sera opposé à Willie Bourque, deux lutteurs que le public de Valleyfield n'a pas souvent vu à l'oeuvre et dont la connaissance sera très intéressante.

Le promoteur Larivière affirme que Monty LaDue donnera une exhibition de lutte dont les amateurs se souviendront longtemps. Pusie aura fort à faire pour triompher de son adversaire. Il ne faut pas manquer ce programme, dimanche prochain.

Une tortue de 18 pouces dans la région

Trouvée sur la route de Saint-Anicet

Un jeune homme de Saint-Anicet, Jean-Paul Gougeon, a eu la surprise de sa vie quand il trouva sur la grande route, une énorme tortue s'en allant tranquillement vers un but inconnu. Il ne s'agissait pas comme dans l'histoire du bonhomme Lafontaine d'une course contre un lièvre.

Après examen de ce reptile chélonien, on découvrit qu'il était de 18 pouces de longueur.

On se perd en conjecture sur cet événement puisque jamais on n'a vu cette espèce de tortue dans la région. Sa présence reste donc inexplicable.

St-Chrysostôme

M. et Mme Thomas Murray, Viollette et Marc Murray de Sherrington chez M. et Mme William Atkinson dimanche.

Mme Rolland Chevrette et son bébé, Maurice de Québec, les invités de M. et Mme Gérard Huette.

Les Moose triomphent encore

Ils sont victorieux contre le Fort Salaberry

Les Moose ont remporté leur troisième victoire de la saison mardi soir dernier contre le Fort Salaberry, dans une partie qui s'est jouée au terrain du camp militaire de Valleyfield.

Laurin, lanceur des Moose a conduit son club à la victoire en prenant quinze retraits au bâton sur 21 hommes retirés dans les sept manches de la partie. Le score final, 7 à 3, témoigne toutefois de l'intérêt de la partie. Jusqu'à la sixième manche, les hostilités se tinrent avec un pointage de 2 à 2. A la fin de la joute cependant, un ralliement des Moose leur permit de vaincre les militaires.

FORT SALABERRY

	A.B.	Pts.	C.S.
Bachand	4	0	1
Benoit	4	0	0
Champagne	3	1	2
Lisotte	3	1	1
Lamouche	3	0	1
Mayer	3	0	1
Ratelle, A.	3	0	1
Kearns	4	0	1
Turcot	0	1	0
xCousineau	1	0	0
xxMercier	1	0	0
Total	29	3	8

St-Chrysostôme

M. et Mme Hector Bourdeau, leurs filles Gaétane, Denise, Miette, Lucienne, Ninette, de Sherrington, M. et Mme Herby Bourdeau et leurs enfants de Lacolle, Mme Lemaire et sa fillette de St-Jean, Mme Grégoire de Montréal, M. et Mme Rolland Bourdeau, leur fillette Henriette à dîner chez leurs parents, M. et Mme Philias Bourdeau dimanche.

M. et Mme Roland Crête et leurs enfants de Beauharnois chez leurs parents de cette localité.

Mme Georges Pettes, l'invitée de M. et Mme M. Sénécal.

Mme Edgar Boileau, M. et Mme Antonio Boyer, M. et Mme Elie Poissant, Aline Poissant, Angéline Bourdon, Frank Bourdon, M. et Mme Médéric Deneault de Hemmingford de passage ici.

A Aubrey, le 26 mai 1943, est décédée Flora Keith, 86 ans, veuve de feu Richard Stacey. Le service a eut lieu chez son fils William et l'enterrement a eut lieu au cimetière Beechridge.

O/S Calvin Orr de Montréal en fin de semaine chez M. et Mme Everett Orr.

M. Romuald Lefebvre de Montréal l'invité de la famille Couillard pour un mois.

Mme R. Tanner et Joyce Terry de Montréal chez M. et Mme E. Robertson.

Lundi soir dernier avait lieu l'imposante cérémonie du couronnement de la reine de Mai. Le défilé partit du Couvent, ayant en tête la Reine de Mai, Mlle Mélias accompagnée de ses filles d'honneur, les premières de toutes les classes de catéchisme pour l'année, et finalement deux petits pages, Yvon Prevost et Albert Payant. Après une courte allocution par M. le curé Gagné, il y eut bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement, et clôture du mois de Marie.

Kitoute Joannette fait compter le point victorieux

L'arrêt court de l'Hôtel Mallette frappe un circuit dans la manche supplémentaire pour faire triompher son club — Laplante brille au monticule pour la Garde Champlain

L'Hôtel Mallette a connu sa première victoire de la saison mardi soir dernier alors qu'il remporte les honneurs d'une joute contestée qui demanda une manche supplémentaire. C'est à la huitième manche que Joannette frappa avec force une balle destinée à être envoyée intentionnellement mauvaise. La balle passa par-dessus le joueur de champ centre. Cadieux compta sur le coup. Joannette reçut le crédit de son coup de circuit, mais son point ne compta pas puisque le point victorieux avait déjà été compté.

La Garde Champlain joua une partie parfaite au champ, ne commettant pas une seule erreur. Laplante retira sept hommes au bâton. L'Hôtel Mallette faillit perdre la joute sur des erreurs coûteuses. Mais le moral de l'équipe se rétablit et la victoire balança enfin de ce côté.

GARDE CHAMPLAIN

	A.B.	Pts.	C.S.	E.
Searle, c.d.	4	0	0	0
Loiselle, 2 but	2	1	0	0
Laplante, lanc.	3	0	0	0
Séguin, a.c.	1	0	0	0
A. Latour, rec.	4	0	0	0
Rolland, 1 but	4	0	0	0
McSween, 3 but	3	0	1	0
Blanchette, c.c.	4	0	0	0
Fillatrault, c.g.	2	1	1	0
xR. Latour	1	0	0	0
Total	28	2	2	0

xFrappa pour Mayer à la sixième.
xxFrappa pour Leduc à la septième.

MOOSE

	A.B.	Pts.	C.S.
Brunet	4	0	1
Bourdeau	4	0	0

xFrappa pour Loiselle à la septième manche.

HOTEL MALLETTE

	A.B.	Pts.	C.S.	E.
Boyer, c.c.	3	0	1	0
Rivest, 1 but	4	0	1	0
Cadieux, c.d.	3	1	0	0
Leroux, 2 but	3	0	0	0
Lascelles, 3 but	3	0	0	3
Joannette, a.c.	4	1	2	0
Lemire, c.g.	2	0	0	0
R. Bourdeau, rec.	3	0	0	1
Cyr, lanc.	0	1	0	0
O. Boureau, lanc.	2	0	1	0
xLeduc	1	0	0	0
Total	28	3	5	4

xFrappa pour Lemire à la septième manche.

Garde Champlain . 000 010 10—2
Hôtel Mallette . . . 001 000 11—3

SOMMAIRE:

Coup de deux-but: McSween.
Coup de trois buts: Joannette.
Coup de circuit: Joannette.
Points produits par: Boyer, Bourdeau, Joannette. Retirés au bâton: par Cyr, 4 en 4 manches 2/3; par Bourdeau, 7 en 3 1/3 manches; par Laplante, 7 en huit manches. Buts sur balles de Cyr, 2; de Bourdeau, 5; de Laplante, 4. Points comptés contre: Cyr, 0; Bourdeau, 2; Laplante, 3. Lanceur gagnant, Bourdeau; lanceur perdant, Laplante.

	A.B.	Pts.	C.S.	E.
Bougie	4	2	2	
Plante	4	0	0	
Tessier	3	2	1	
Royer	4	2	0	
Beauchamp	2	0	0	
Glaude	2	1	1	
Laurin	3	0	1	
Total	30	7	6	

PROGRAMME de LUTTE

Organisé par le promoteur Paul Larivière

- à -
L'Aréna de Valleyfield
DIMANCHE, LE 13 JUIN, 1943
à 8.30 heures p.m.

FINALE	
JEAN PUSIE	MONTY LaDUE
vs.	
SEMI-FINALE	
JOS. BARELLI	ALI ALIBA
vs.	
SPECIAL	
JUAN LOPEZ	TIGER DELISLE
vs.	
20 MINUTES	
JOHN MASSON	WILLIE BOURQUE
vs.	

ADMISSION: Générale, 40c Réservée, 60c
Enfants et soldats, 25c.
(Toutes taxes comprises)
Pour toute information s'adresser à—
M. P. Larivière Téléphone 1261-W
210, Grande-Ile., Nouveau Salaberry

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT,

PRENEZ LES
PILULES MORO

466 ST-DENIS, MONTRÉAL

ABONNEMENT
La
Gazette de Valleyfield
 Six mois: 90c. 1 an: \$1.75
Publiée le jeudi
Le Courrier
 Six mois: 90c. 1 an: \$1.75
Publiée le lundi
Pour les deux journaux
 Six mois: \$1.00 1 an: \$2.00

Le Courrier

de

Beauharnois

Pour votre
EPICERIE ET BIÈRE
BOIS ET CHARBON
BIJOUTERIE
J. E. CHARLEBOIS
 82 Ellice - Tél. 46

LISEZ
LE COURRIER
 Journal hebdomadaire entièrement dévoué aux intérêts de la ville de Beauharnois et sa région.
 Paraissant le lundi de chaque semaine

Les Nouvelles Sociales

DECES

HUOT—A Beauharnois, à l'âge de 82 ans, est décédée au cours de la semaine dernière, dame Hosannah Patenaude, veuve de feu Alexandre Huot. Les funérailles eurent lieu samedi, le 5 juin en l'église St-Clément de Beauharnois et l'inhumation se fit au cimetière de la paroisse de St-Urbain, comté de Châteauguay.

MESSES ANNIVERSAIRES

VERTH—Lundi, le 7 juin, fut chantée en notre église paroissiale de St-Clément de Beauharnois, une messe de premier anniversaire, pour le repos de l'âme de M. Eugène Verth, recommandée par son épouse et ses enfants.

LEDUC—Vendredi, le 11 juin, sera chantée en l'église de St-Clément de Beauharnois, une messe de troisième anniversaire pour le repos de l'âme de madame Arthur Leduc, recommandée par la famille.

CARNET SOCIAL

M. Paul-Emile Marchand de la C.A.R.C. était de passage à Beauharnois en fin de semaine, en visite chez ses parents, M. et Mme Emile Marchand.

M. et Mme J.-Edmour Thibert, de la Côte St-Paul, se rendaient en notre ville, ces jours derniers, visiter Mme Gilbert Thibert.

Mlle Bérengère Touchette de Québec, de passage parmi nous, ces jours derniers, visitait sa tante, Mme Joseph Chartier.

M. Geo. Cartier du Collège de Valleyfield passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Albert Cartier.

M. et Mme Victor Brunelle sont retournés à Ottawa, après une pro-

menade de quelques jours en notre ville, ces jours derniers, les invités de M. Armand Brunelle.

Mlle I. Brisebois de Montréal se rendait à Beauharnois, en fin de semaine, en visite chez Mme Joseph Dupuis.

M. et Mme Lucien Faubert de Saranac Lake, N.Y., de passage ici, en fin de semaine, étaient les invités de leurs parents, M. et Mme Ferdinand Faubert ainsi que de M. et Mme Aimé Brunet.

Mlle Denise Lefrançois, de Montréal, se rendait en notre ville, en fin de semaine, visiter son amie, Mlle Françoise Charron.

M. et Mme Jacques Gagné sont de retour d'une promenade qu'ils firent dans les Laurentides, en fin de semaine, les invités de leurs amis.

MARIAGES

Huot-Leboeuf. Sera prochainement béni en l'église St-Clément de Beauharnois, le mariage de M. Georges Henri Huot, de la ville de Beauharnois, fils de M. Henri Huot et de dame Rose Alba Gendron des mêmes lieux, avec Mlle Georgette Leboeuf, de la ville de Beauharnois, fille de M. Eugène Leboeuf et de dame Félixina Langevin, également du même endroit.

McDonald-Miron. On annonce, pour être prochainement béni en notre église paroissiale de St-Clément de Beauharnois le mariage de M. B. McDonald de la ville de Beauharnois, fils de M. John McDonald et de dame Mary Côté, avec Mlle Rita Miron du Village du Lac St-Louis, fille de M. Georges Miron et de dame Hélène Langlois des mêmes lieux.

Courteau-Perreault. Sera prochainement béni en l'église de St-Clément de Beauharnois le mariage de M. Jean-Louis Courteau de la paroisse de Notre-Dame du Rosaire de Montréal, fils de feu J. René Courteau et de dame Germaine des Lauriers, avec Mlle Blanche Perreault de Maple Grove, comté de Beauharnois, fille de M. J.-Bte. Perreault et de dame Eva Roy du même endroit.

Pomerleau-Prévost. On annonce, pour être prochainement béni en l'église St-Clément de Beauharnois, le mariage de M. Napoléon Pomerleau, de la ville de Beauharnois, fils de M. Jos. Pomerleau et de dame Rochelle Bureau, avec Mlle Alphonsine Prévost, fille de M. Jos. Prévost et de dame Marie Turcotte.

L'emploi des instituteurs en vacances

Dans l'agriculture et autres occupations essentielles

M. Léandre Ladouceur, gérant du bureau local de Placement et du Service sélectif, déclare avoir reçu de M. Arthur MacNamara, directeur du Service sélectif national, des instructions spéciales relativement aux mesures qu'il importe de prendre pour faire absorber les instituteurs et institutrices par l'agriculture ou d'autres occupations essentielles pour les vacances d'été.

"L'honorable Humphrey Mitchell, ministre du Travail", a ajouté M. Ladouceur, exhortait dernièrement les maîtres et maîtresses d'école à s'adonner, durant l'été, à un travail de ferme ou à d'autres entreprises essentielles. Le Ministre leur demandait de ne pas considérer la fermeture des écoles, cette année, comme le signal d'un congé, mais plutôt comme une occasion de contribuer directement à la solution des problèmes de main-d'oeuvre que la guerre pose au Canada.

M. Ladouceur a déclaré que le bureau local de Placement s'occupera tout particulièrement de l'inscription des instituteurs et institutrices, soit pour du travail dans ce district, soit pour du travail essentiel dans leur propre localité—ou même ailleurs, selon l'endroit où existe le besoin de main-d'oeuvre.

Ce n'est pas l'intention du Service sélectif, a souligné M. Ladouceur, d'éloigner les instituteurs et institutrices des cours spéciaux d'été que parfois il leur faut suivre. Par ailleurs, on insiste sur le fait que l'enseignement lui-même est classé dans une haute catégorie prioritaire et qu'il s'agit, en l'occurrence, de faire accepter du travail aux instituteurs pour l'été seulement, après quoi ils retourneront à la profession enseignante.

Beau succès d'une réunion ouvrière tenue à Beauharnois

MM. Charpentier, Boily et Harmégnie adressent la parole aux ouvriers de Beauharnois

MM. Alfred Charpentier, président de C.T.C.C., L.-P. Boily, président du Conseil central diocésain des syndicats nationaux de Chicoutimi et René Harmégnie, organisateur du Syndicat de l'Aluminium d'Arvida, ont adressé la parole aux ouvriers de Beauharnois, dimanche soir.

L'assemblée se composait de nombreux représentants des syndicats du meuble papier et aluminium. La réunion avait particulièrement été convoquée pour permettre à M. René Harmégnie de faire un rapport de sa visite, en fin de semaine, aux ouvriers de l'aluminium de Shawinigan Falls et La Tuque.

M. Harmégnie a d'abord expliqué que s'il avait pu quitter Arvida pour visiter ces deux derniers centres y compris Beauharnois, c'est parce que la situation du Syndicat des ouvriers de l'aluminium d'Arvida est excellente, que tout va très bien, contrairement à la bombe lancée dans le public par l'union internationale du même endroit en ayant faussement déclaré ces jours derniers à

l'enquête du Conseil national du travail que tout allait mal à Arvida qu'il y avait forte tension d'esprit chez les ouvriers et que seul un vote entre les unions pourrait améliorer la situation.

Il a informé les ouvriers qu'une augmentation de salaire et diverses autres améliorations obtenues par le Syndicat d'Arvida avaient été consenties par la Compagnie d'Aluminium en faveur des ouvriers de son usine de La Tuque et qu'un contrat de travail entre le syndicat de cet endroit et la Compagnie devait être signé dans quelques jours.

"A l'usine de Shawinigan Falls a-t-il dit, les conditions de travail ont été améliorées de la même façon."

Il a demandé aux ouvriers de l'aluminium à Beauharnois de joindre nombreux les rangs du Syndicat, assurés qu'ils pouvaient être d'obtenir les mêmes améliorations dans les conditions de travail. Nombre d'ouvriers présents ont donné leur adhésion sur le champ.

Décès d'une Carmélite à Montréal

Née à Beauharnois, Mère Thérèse de Jésus était âgée de 84 ans

La révérende Mère Thérèse de Jésus, née Marie-Albertine Guimond, qui a compté le 1er juin, 60 ans de profession religieuse, est décédée mardi soir, au Carmel, rue du Carmel, à l'âge de 84 ans.

Née à Beauharnois, le 15 novembre 1858, de Marie Champeau et Jean-Baptiste Guimond, la défunte

était entrée au Carmel d'Hochelaga, le 4 mai 1880. Elle avait pris l'habit le 21 octobre 1880 et elle avait fait profession, en la fête du Sacré-Coeur, le 1er juin 1883. Elle fut prieure du Carmel, à deux reprises, de 1908 à 1911 et de 1917 à 1920. Le 1er juin 1933, elle avait célébré son jubilé de profession.

Soeur Thérèse de Jésus laisse trois frères, Téléphore Guimond, de S.-Elzéar; Ernest Guimond, de Springfield, Mass.; Albert Guimond, de Montréal, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Le service aura lieu vendredi à 8 heures en la chapelle du Carmel et l'inhumation aura lieu au Carmel même.

ON DEMANDE

Deux Jeunes Filles

pour ouvrage général dans une
 MAISON DE PENSION
 pour une compagnie importante dans la localité.

S'adresser à votre

Bureau du Service Sélectif National

Beauharnois où Valleyfield

CARTES Professionnelles et d'affaires

Gérard Gendron
 Assurances générales
 Vie, feu, vol, accident, automobile
 Valeur de placement
 TEL. 59
 110, rue Ellice, Beauharnois

Dr J.-E. Amyot
 M.D., L.M.C.C.
 Beauharnois
 128, rue Ellice Téléphone 78

Jean D'Amour
 AVOCAT
 Beauharnois
 Tél. No 6-12, rue Ste-Catherine

Tél. 197
René P. Leduc
 Assurances
 Feu - Accident - Vie
 11, rue Richardson - Beauharnois

Docteur E. Simon
 RAYONS-X
 120, rue Ellice Tél. 21
 Beauharnois

ENCOURAGEZ
 NOS
 ANNONCEURS

SALON MORTUAIRE J.-R. REID
 Directeur de funérailles et embaumeur diplômé
 Service d'ambulance moderne à la disposition du public
 12 Ch. de la Beauce
 Beauharnois
 Tél. 88
 Jour et nuit